

Il est presque temps de penser à la rentrée P.4 & 5

L'école communale et l'école Saint-Martin de Nandrin vous donnent les informations pratiques pour inscrire vos enfants. ▶

Poubelles, Questions - réponses sur le passage aux conteneurs P.20



Le 5 juillet 2010 Le Tour de France à Villers-Le-Temple

C'est de Rotterdam que s'élanceront les coureurs de la 97^e édition du Tour de France.

Coup de départ le samedi 3 juillet, pour une distance d'environ 3.600km, la course sera divisée en 20 étapes et un prologue, elle prendra fin le 25 juillet sur les Champs Élysées à Paris.

Les étapes se décomposent comme suit :

- 1 prologue
- 9 étapes de plaine
- 6 étapes de montagne avec 3 arrivées en altitude
- 4 étapes accidentées
- 1 étape contre la montre individuel

Après un prologue à Rotterdam, les coureurs rejoindront Bruxelles lors d'une première étape de 223,5km. Le lendemain, **lundi 5 juillet, la seconde étape Bruxelles / Spa (201Km) passera sur le territoire nandrinois, à Villers-Le-Temple** (km 98,5) aux alentours de 13h10 (caravane publicitaire), 14h45 (passage des coureurs).

Les coureurs précédés par la légendaire caravane publicitaire emprunteront les rues : Route de France, Tour au Bois, de la Ferme de l'Abbaye, Thier des Bacs, du pont de Chessaine, sur les Communes, de Mannehay, du Neufmoulin, en direction de Modave (Outrlouxhe).

Suite et informations pratiques
pages 8 & 9 ▶





Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
CCA Nandrin	0479/65.04.26
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36

CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.63
Service guidance budget	085/27.44.65
Consultations ONE	085/27.44.69
Les canailloux (crèche)	085/27.44.68
Responsable de la crèche	085/27.44.62
Candidat réfugié politique	085/27.44.62

Vos Élus à votre service

NANDRIN Joseph 085/51.94.95
Bourgmestre.
j.nandrin@nandrin.be

LEMMENS Michel 085/51.35.91
Finances, travaux publics, urbanisme, personnel, eau, eaux usées et déchets.
michel.lemmens@nandrin.be

VAESSEN Sophie 085/51.94.95
Famille, jeunesse, participation, santé, mobilité et agriculture.
sophie.vaessen@nandrin.be

RAMELOT Benoît 085/51.94.95
Classes moyennes, commerce, économie, PME, culture, sports, infrastructures sportives, loisirs et tourisme.
benoit.ramelot@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56
Enseignement, aménagement du territoire, écologie, environnement, logement, relations publiques, communication.
daniel.pollain@nandrin.be

MOTTET Guy 0477/99.04.64
Président du CPAS de Nandrin
En charge de l'accueil extrascolaire et des aînés.
guy.mottet@nandrin.be

État civil hiver 2010

Naissances

MAHY Théo	28/02/2010
MAESEN Juliette	02/03/2010
COLLIN Umberto	02/03/2010
VIJVERMAN Gaëlle	09/03/2010
MICHOT Romain	18/03/2010
PATUREAU Gladys	13/04/2010
GUSTIN Noé	14/04/2010
THIRIFAYS Anissa	14/04/2010
DROVANDI Théo	29/04/2010
UTENS Hugo	21/05/2010

Mariages

DELAHAYE Pierre & LECRENIER Danièle	27/03/2010
LEMAIRE Jean-Mathieu & SEMMELING Magali	27/03/2010
CRAMA Jean-Claude & VIGNONI Wanda	03/04/2010
LORNEAU Christophe & PEREIRA DE SOUZA Fabiano	29/05/2010
MAROTTA Fabio & MONTULET Sophie	29/05/2010
WOLF Nicolas & GROSJEAN Christine	29/05/2010
FRANCOTTE Jacques & BOULANGER Nathalie	29/05/2010
SMAL David & ROUSSELLE Isabelle	05/06/2010
DE SIMONE Giuliano & CRAHAY Cynthia	05/06/2010

Décès

BEYE Pauline	13/02/2010
PIRLOT Alice	17/02/2010
GERAERTS Joanna	05/03/2010
COSME GINETTE	07/03/2010
REMACLE Jean	10/03/2010
COSTI Olivier	21/03/2010
HALLOY Alice	30/03/2010
JOSEPH Gabrielle	11/04/2010
MAWET René	12/04/2010
COCQ Elise	26/03/2010
JACQUEMAIN Marie	20/04/2010
MERCIER Pierre	26/04/2010
WILLEM Marie	29/04/2010
PREAUX Jean	04/05/2010
THEATE Alphonse	12/05/2010
IDZIAK Joseph	12/05/2010
OOMS Laura	20/05/2010
FASSOTTE Maria	23/05/2010
MARTIN André	28/05/2010
PYRE Chantal	29/05/2010
DUBOIS Nicole	29/05/2010

Test sirènes



Ces tests auront lieu les 1er juillet et 7 octobre 2010.

A ces dates, les sirènes seront actionnées entre 8h45 et 10h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier à ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :

www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : **alerte@ibz.fgov.be**

Le numéro gratuit **0800-94.133** sera disponible, du 28 juin au 02 juillet 2010 inclus, de 9 à 16 heures, pour toutes informations complémentaires sur les essais.

Sommaire

Memento téléphonique	
État civil	
Infos Citoyens	
Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Écoles et jeunesse	4 à 7
Tour de France	8 & 9
ACAN	10 & 11
Journées du patrimoine	12
Culture	13 & 14
Santé	15
Social	16 & 17
Urbanisme et environnement (poubelles)	17 à 21
Cela s'est passé près de chez vous	22
Agenda et fêtes locales	23
Photovoltaïque	24

Le mot du Bourgmestre



Ce 13 juin, 4323 citoyens nandrinois ont été invités à voter. À l'heure à laquelle j'écris ces lignes, le résultat du scrutin ne nous est pas encore connu. Nous pouvons être certains d'une

chose, c'est que nous nous apprêtons à vivre de grands changements structurels et administratifs à tous les niveaux. Les plus pessimistes voient en ces élections une séparation de la Belgique, et dès lors, la fin de la solidarité et de la collaboration Nord/Sud du pays. Les autres y voient un transfert des compétences et une plus grande autonomie des Régions pour plus d'efficacité.

Mais soyez-en certain, quel que soit le résultat : **Nandrin restera une commune où il fait bon vivre.**

Le 5 juillet, Villers-Le-Temple sera à la fête avant l'heure.

Le Tour de France traversera le village lors de l'étape Bruxelles/Spa, avec sa légendaire caravane publicitaire et ses 218 coureurs. Et si je vous parle de fête, je me dois aussi de vous parler des « mesures de circulation exceptionnelles » dues à l'événement. Une ordonnance de Police temporaire a été adoptée, **interdisant la circulation et le stationnement sur le tracé de la course de 12 heures à 16 heures le 5 juillet.** Pour tous les détails, parcours, restrictions, interdictions et déviations, je vous propose de prendre connaissance des pages 8 et 9 de ce bulletin communal.

Le 27 juillet, c'est le Tour de Wallonie qui passera au sprint à Nandrin (voir encadré à droite).

Il y a quelques semaines, vous receviez dans vos boîtes aux lettres votre « rôle de taxe déchets ». Avec ce dernier, l'administration vous annonçait le changement au premier janvier 2011 du système de collecte des poubelles à Nandrin. Bon nombre d'entre vous m'interpellent et me questionnent sur ce futur changement. Sachez qu'à partir du mois de septembre, une grande campagne d'information et de formations sera organisée conjointement par l'administration communale et Intradel afin de répondre à **toutes** vos questions. Page 20, vous trouverez un dossier comprenant les questions fréquemment posées et peut-être les premières réponses que vous attendiez.

« Voilà l'été quand revient le soleil » nous dit la chanson. Les 31 communes de l'arrondissement Huy-Waremme et la SPI+ mènent un projet photovoltaïque pilote en Europe. 31 communes, dont Nandrin, auront installé avant la fin du mois 44 kits de panneaux photovoltaïques

sur des bâtiments publics communaux. Ce projet qui me tient particulièrement à cœur est destiné à vous sensibiliser à ce « nouveau » mode de production d'énergie, et à ses possibilités d'économie. Afin de mieux vous informer sur ces techniques, je vous invite le 24 juin à 20 heures à la salle des Templiers de Villers-Le-Temple pour une soirée d'information sur le thème du panneau solaire. (voir page 19 et 24)

L'été et la douceur du temps sont souvent synonymes de fêtes, de barbecues, de tondeuses à gazon, de chiens qui courent et de détente.

Pour que cette détente profite à tous, je me permets de vous rappeler les bonnes règles de civisme et de savoir vivre ensemble : Si vous faites la fête au jardin un peu tardivement, penser à vos voisins qui peut-être devront se lever tôt, par ailleurs, si vous tondez votre pelouse, envisagez que d'autres souhaiteraient un peu plus de repos au matin. En ce qui concerne les chiens, le règlement de Police vous impose de les tenir en laisse en dehors de votre propriété, et de ne pas les laisser se promener seuls sur la voie publique.

En espérant dans ces quelques lignes avoir pu résumer les points essentiels de ce carrefour « nouvelle présentation », il ne me reste plus qu'à vous souhaiter que les vacances qui arrivent profitent le plus agréablement à chacun d'entre vous ◀

Joseph NANDRIN
Votre Bourgmestre.

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants

N'oubliez pas de demander à temps la Kids-id (carte d'identité des moins de 12 ans) auprès de votre commune. Le délai pour l'obtention est de 3 semaines.

Passage du Bibliobus



Villers-Le-Temple (Nandrin) 13h45 à 15h30
école communale, place Baudouin 1er, 1
* Horaire de vacances : 10h30 à 11h00
1er Juillet *

Saint-Séverin (Nandrin) 09h00 à 10h45
École communale, rue Enghoul, 13
* Horaire de vacances : 10h15 à 10h45
28 Juin
12 Juillet *



Tour de Wallonie 2010

Le 27 juillet, les coureurs du Tour de Wallonie traverseront notre commune de Berleur vers Scry. Ils disputeront un sprint rue des Martyrs.

La circulation et le stationnement seront interdits sur le parcours par ordonnance de Police temporaire, le 27 juillet de 14h à 16h

Nandrin 17/10/2010



Les Parcours
15-25-35-45 kms
Pour s'y rendre
Stade de football du Péry
rue du Péry à 4550 Frainoux (Nandrin)
Les commodités
Bike wash, Vestiaires, Douches
Parking vélos gardé et gratuit
Renseignements
Infos : 0477 990 464 ou guy.mottet@skynet.be
Départs de 8h00 à 12h00 - Prix : 4€ / - de 12ans gratuit



La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2500 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2390 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin N° d'agrégation : P401092
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin.
Place Ovide Musin 1 - 4500 Nandrin

Comité de rédaction :
Joseph Nandrin, Bourgmestre
Daniel Pollain, Échevin
Pierre Jamaigne,
Secrétaire communal
Olivier Hermia, Info conseiller.
085/51.94.78
communication@nandrin.be



École communale & Jeunesse

La visite de l'Intercommunale d'Incendie de Liège

Le lundi 22 mars, nous nous sommes rendus en car à l'Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs (ILLE).

Nous y étions attendus à 10h00 pour entamer notre visite. Nous avons été répartis en 2 groupes afin de faciliter nos déplacements dans la caserne.

Nous avons successivement visité la centrale 100 (bureau où arrivent tous les appels d'urgence), le vestiaire (local où s'habillent les pompiers juste avant de partir en intervention) et le garage regroupant tous les véhicules (SMUR, camion-citerne, ambulance, grande échelle, véhicule de désincarcération,...).

Tout au long de la visite, nos guides (des sapeurs-pompiers) nous ont expliqué différentes choses à propos de leur métier :

- les horaires (12 h de travail de jour, 12 h de travail de nuit puis 48 h de repos)
- les types d'interventions (incendies, accidents domestiques, accidents de la route, fuites de gaz, sauvetages d'animaux, noyades,...)
- le travail à la caserne (entretien du matériel et des véhicules, activités



Les élèves du degré supérieur de Saint-Séverin

sportives, activités de détente et bien sûr... les interventions).

Après toutes ces informations, nous nous sommes rendus dans le réfectoire de la caserne où une collation nous a été offerte.

Nous avons terminé la visite par la descente du mâât... enfin pour les plus courageux ! ◀

Classes de mer à Cancale



Classes de mer à Cancale



Du 17 au 21 mai dernier, pour la troisième année consécutive, les élèves de quatrième année des deux implantations (Villers-le-Temple et Saint-Séverin) ont pris la direction de Cancale pour une semaine de découverte du littoral breton.

Les 36 élèves et leurs accompagnateurs logeaient cette année à l'auberge de jeunesse de Cancale, une superbe demeure avec vue sur mer.

Les activités programmées sur place faisaient la part belle au milieu marin et au thème des corsaires : visite de la cité corsaire de Saint-Malo et d'un superbe trois mâts, le Mont Saint-Michel et son abbaye, la ferme marine de Cancale, une après-midi d'initiation à la voile à Saint-Suliac et une journée complète de découverte de la faune et de la flore de la baie du Mont Saint-Michel.

Outre ce programme tant pédagogique que récréatif, ce voyage aura été aussi, pour chacun, un apprentissage de la vie en communauté dans le respect de l'autre, de ses différences et des règles établies, mais aussi de partage de moments de convivialité et d'entraide, autant de valeurs développées dans le projet de l'école. ◀

Classes de neige à Chiesa

Organisées du 24 mars au 2 avril, les classes de neige ont ravi les 32 élèves de sixième année des implantations de Villers-le-temple et Saint-Séverin.

Il faut dire que le programme était pour le moins alléchant puisque les petits Nandrinois ont pu découvrir les joies du ski ou se perfectionner lors de 18 heures de leçons encadrées par les moniteurs de l'école italienne de ski.

Mais ils ont également découvert l'environnement local lors d'une grande balade en montagne, d'un jeu de village et d'une soirée légendes. ◀

Classes de neige à Chiesa



Classes de ferme

Les élèves de deuxième année primaire de Villers-le-Temple ont passé trois jours, du 20 au 21 janvier, dans la ferme pédagogique du Pré la Garde à Bertrix.

Voici un petit compte rendu de leur expérience.

13 enfants devenus de vrais fermiers en 3 jours !

Une équipe formidable nous attendait à Bertrix !

Dès notre arrivée, nous avons chaussé nos bottes, enfilé notre salopette. Sans nous, la ferme ne fonctionnera pas ! Il a donc fallu soigner les animaux, traire les vaches, ramasser les œufs, mais aussi faire notre beurre et notre pain, préparer notre goûter (craquelin, cacao chaud), travailler la laine des moutons...

Bref, nous avons compris l'importance des produits de la ferme dans notre vie.

Les élèves de 2e année de Villers-le-Temple. ◀

Classes de ferme à Bertrix



Inscrire son enfant dans une école de sa région
l'aide à s'intégrer dans son milieu!
Pensez-y!

Les inscriptions à l'école communale de Nandrin

Les enseignants de l'école communale seront à votre disposition,
de 17 à 19 heures, pour les inscriptions selon l'horaire ce-dessous :

	Villers-Le-Temple	Saint-Séverin
Jeudi 01/07/2010	Marie-anne Delvaux Yves Mottet Etienne Ramelot	Catherine Léonet
Vendredi 02/07/2010	Yvette Lisin Patricia Schepens	Nathalie Cirulli Julie Pirotte
Vendredi 27/08/2010	Maggy Gillard Danielle Haydon	Nadine Velghe
Lundi 30/08/2010	Isabelle Bertrand-Polet	Alexandra Maréchal
Mardi 31/08/2010	Catherine Vandenschrick Fabienne Lemaire Catherine Mélon	Iris Mulkay

En dehors de ces permanences, nous restons à votre service
sur simple rendez-vous au 085/511.233 ou au 0473/387.310

Ecole communale de Nandrin - Enseignement fondamental
Direction et secrétariat : 2, rue J. Pierco - 4550 Nandrin - ecolenandrin@efcn.be



L'équipe de l'école communale de Nandrin vous souhaite de bonnes vacances.

APPRENDRE une langue...

Tu désires apprendre ou perfectionner une langue étrangère (anglais, néerlandais, espagnol, allemand, ...) autrement qu'à l'école : stage de vacances, suivre une année d'études à l'étranger, séjourner en famille d'accueil, partir au pair, trouver un job...

Pour t'aider, Infor Jeunes te propose un « coin langues » avec des listes et des brochures d'organismes à consulter ou à emporter gratuitement.

INFOR JEUNES Quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71 du lundi au vendredi 8h30-16h30 (en août de 9h à 16h sans interruption).

De l'aide pour s'orienter dans les études ?

à INFOR JEUNES HUY (quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71), une bibliothèque est à votre disposition sur les études et les métiers, des guides généraux sur les études secondaires et supérieures, des ouvrages consacrés à un secteur bien particulier comme le sport, le social, le journalisme, l'économie, les arts plastiques, la mécanique, l'informatique, le spectacle...

Tout cela en consultation libre ou accompagnée mais toujours gratuitement. ◀

Le billet Infor Jeunes

Quand les vacances d'été riment avec solidarité...

Tu as envie de nouvelles expériences ? Envie de rencontrer et partager d'autres modes de vie ? Les chantiers internationaux sont une autre façon de voyager et de faire des découvertes.

Qu'est-ce qu'un chantier international?

Un chantier international propose à des jeunes venant de différents pays de travailler ensemble bénévolement en partenariat avec une association locale, afin de l'aider à développer un projet. Un chantier c'est aussi la rencontre avec d'autres jeunes, l'accueil de la communauté locale et les échanges multiculturels.

Les projets soutenus peuvent avoir des objets très diversifiés : organisation d'activités pour des enfants d'un orphelinat en Bulgarie, restauration d'une grange et d'une école au Groenland, échange artistique en Roumanie, protection des tortues de mer au Mexique, encadrement d'enfants en Palestine, repeindre une école en Algérie, plantation d'arbres au Népal.

Comment ça se passe?

La majorité des chantiers se déroulent généralement de juin à septembre et sur une période de 2 à 4 semaines. Le groupe de jeunes est motivé par un projet commun. Dans de nombreux cas, les chantiers sont accessibles à partir de 18 ans.

Chaque volontaire organise et prend en charge lui-même son voyage. Le temps de travail est d'une trentaine d'heures par semaine. Le reste du temps, le groupe de jeunes est autonome. Il organise les repas, soirées, loisirs et visites comme il le désire. Les conditions d'hébergement sont souvent simples (tente, école, auberge,...).

Quelles compétences faut-il avoir ?

Aucune qualification spécifique n'est demandée : la motivation est le principal atout. Certains projets nécessitent toutefois un minimum d'expérience liée au travail à effectuer : animation d'enfants, encadrement de personnes handicapées... Le chantier est aussi une façon d'apprendre une langue ! La langue dépend de quels horizons viennent les jeunes. Il s'agit généralement de l'anglais qui est une langue « commune » fort pratiquée.

Adresses utiles :

- Archeolo J www.archeolo-j.be
- Association des Compagnons Bâtisseurs www.compagnonsbatisseurs.be
- JAVVA www.javva.org
- Languages & Travel www.langtra.com
- Quinoa www.quinoa.be
- Service Civil International www.scibelgium.be
- WEP www.wep.be

Pour plus d'infos : INFOR JEUNES asbl
quai Dautrebande 7 HUY - tél. 085/21.57.71
e-mail : huy@inforjeunes.be ▶

Garderies en activités & stages d'été



Inscription uniquement en juin

- mardi 22 : 16h à 18h au CPAS de Nandrin rue Tige des Saules 22
- jeudi 24 : 7h30 à 9h à l'école St-Martin rue de la Rolée 4 à Nandrin
- jeudi 24 : 15h30 à 17h30 à l'école communale de Villers-Le-Temple rue Pierco 2 à 4550 Nandrin
- vendredi 25 : 7h à 9h à l'école communale de St-Séverin rue

Les garderies en activités sont organisées par le service animations de l'Administration communale, en partenariat avec les trois implantations d'écoles :

St-Martin - St-Séverin - Villers-le-Temple

L'inscription est un moment privilégié pour vous rencontrer, faire connaissance avec vous et vos enfants

Renseignements :

Dominique Deville 0479/650.426 (Sauf juillet)

Sylvie Damoiseaux 0478/924.476

d'Engihoul 11 à Nandrin Du lundi 09 au vendredi 13 août 2010 « Je joue, j'ai joué, je jouerai... »

- Activités centrées sur la découverte de soi au travers du jeu : seul, à deux, trois et en coopération
- Pêche à l'étang
- Promenades « vertes »
- Château gonflable

Âges : 2.5 à 12 ans

Prix : 40€/semaine et 30€ (enfants suivants d'une même famille)

- Lieu : école communale à St-Séverin rue d'Engihoul 11 à 4550 Nandrin
- Garderie : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
Activités : 9h00-12h00 et 13h-16h00
Sieste pour les petits

Du lundi 16 au vendredi 20 août 2010 « Je joue, j'ai joué, je jouerai... »

- Activités centrées sur la découverte de soi au travers du jeu
- Paire Daiza (Paradisio) 6-12 ans
- Mont Mosan « pass » activités 2.5-5ans
- Escalade en milieu naturel 8-12 ans

Âges : 2.5 à 12 ans

Prix : 50€/semaine et 40€ (enfants suivants d'une même famille)

- Lieu : Espace Templiers rue pierco 4 à Villers-Le-Temple 4550 Nandrin
- Garderie : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
Activités : 9h00-12h00 et 13h-16h00

Sieste pour les petits

Organisation « Sport de quartier »

« Eté-jeunes sport »

en partenariat avec Stage

« découvertes été 2010 »

Du lundi 23 au vendredi 27 août

Découvertes des associations sportives et culturelles de l'entité de Nandrin

Activités : 2.5-7ans

Sport de ballon, de raquettes

Sport de mouvements

Activités : 8-12ans

Escalade en milieu naturel

Diverses activités sportives et

culturelles dans les Associations

Prix : 45 € la semaine - 35 € (enfants suivants d'une même famille)

- Lieu : Espace des Templiers, 4 rue Pierco à Villers-Le-Temple 4550 Nandrin

lundi 30 et mardi 31 août 2010 Garderies en activités organisées

Espace Templiers à Villers-Le-Temple

Rue Pierco 4 à 4550 Nandrin

Âges : 2.5-12ans - Prix : 6 €/journée

Horaires :

Garderies : 7h30-9h00 et 16h00-17h30

Activités : 9h00-12h00 et 13h-16h00

Sieste pour les petits

Vacances Actives Été 2010



Comme chaque année, la Commune de Nandrin s'associe aux « Vacances Actives » de la Province de Liège.

Vous pouvez télécharger la brochure complète des « Vacances Actives » de la Province de Liège à l'adresse : http://www.nandrin.be/BROCHURE_STAGE_2010.pdf

Ou prendre contact avec le Service Jeunesse de la Province de Liège, rue Belvaux, 123 4030 Grivegnée - 04/237.28.79 www.provincedeliege.be/jeunesse

Cet été, deux modules seront organisés sur notre territoire :

- 9 - 12 ans, De la danse au théâtre, du 26 au 30 juillet, de 9h à 16h
De façon ludique, en partant de l'imaginaire de chacun, à travers des ambiances et des musiques variées : improvisations, créations de petites

séquences dansées d'où vont éclore des personnages qui se rencontreront, se parleront...

Lieu : Salle communale de Saint-Séverin - Rue d'Engihoul.

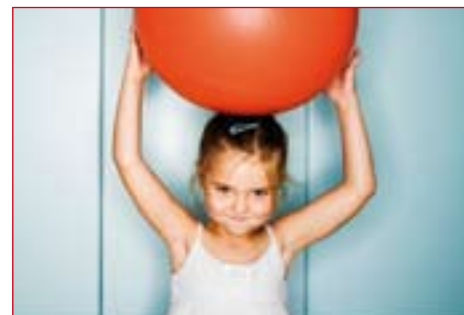
Garderie : de 8h à 9h et de 16h à 17h

- 4 - 6 ans, Mon livre préféré, du 2 au 6 août, de 9h à 16h

A la maison, l'enfant choisit son livre préféré. Avec nous, il le partage, il raconte (tout seul...) cette histoire préférée. Il découvre les aventures apportées par les copains... Il invente une suite ou change le déroulement s'il en a envie!

Ils dessinent ou peignent les personnages, les secrets, les maisons, les familles et amis. Et si les histoires se croisent et s'entremêlent...

Lieu : Salle communale de Saint-Séverin - Rue d'Engihoul
Garderie : de 8h à 9h et de 16h à 17h



Vous cherchez un lieu d'accueil familial et ... professionnel pour les premiers pas de vos bambins ?



Notre maison d'enfants « Les CANAILLOUX », les accueille de 7h30' à 18h00', dans un cadre verdoyant. Pour un renseignement ou une visite, contactez le CPAS de Nandrin au 085/27 44 60



Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous privilégions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous durant ce mois de juin ou durant les permanences organisées les 1, 2 et 3 juillet ainsi que les 28, 30 et 31 août.

- Classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans. : transition idéale entre la crèche et la 1ère maternelle.
- Garderie gratuite à partir de 7h et jusqu'à 18h.
- Infrastructure importante et confortable. Plaine de jeux et de sports.
- Ambiance chaleureuse. Enseignement de qualité. Pédagogie favorisant des apprentissages efficaces. Discipline concertée.
- Rencontres fréquentes et collaboration avec les parents
- Nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - parrainage entre classes - ouverture vers le monde - respect de l'environnement et de la santé - activités sportives et musicales variées, multiples sorties pédagogiques ...
- Importance des apprentissages de base. Méthode de lecture gestuelle en 1ère année.
- Cours de langues au choix (anglais ou néerlandais).
- Respect de la liberté de foi de chacun.
- Message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences.

**A l'école
Saint-Martin
de Nandrin,
chacun s'y sent bien !**

**Inscrire son enfant
dans une école
de sa région
l'aide à s'intégrer
dans son milieu!
Pensez-y!**

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN
tél : 085/51.21.28 Fax : 085/51.13.51
saintmartin.nandrin@skynet.be
Direction : J.-C. WILMES
(privé : 085/51.29.15)

Tu as envie de bouger au sein de ta commune ?...

Tu as des idées plein la tête et pourtant tu tournes en rond ?...

« Ce serait sympa si... y a rien pour les jeunes... mes amis habitent trop loin... ce serait bien si j'avais un coup de main ... y a pas d'endroit ou on peut se retrouver... j'ai entendu parler de... »

Sont des choses qui te passent par la tête ?...

Tu es timide... aventurier... sportif... glandeur... joueur... artiste... internaute...chateur... lecteur... musicien... sentimental... intrépide... intello... magicien...

Viens nous rejoindre! « C'est qui nous? » C'est VOUS!

Dans le cadre de ses activités le **PCS Condroz** (Plan de cohésion sociale) de 5 communes (Nandrin, Clavier, Tinlot, Anthisnes, Hamoir) te propose un espace d'échange, de rencontre, ... afin de mettre en lumière tes projets !!!

Prends contact avec Renaud Wayens notre éducateur (que tu as peut-être déjà rencontré...)
Soit au **0474/77.46.42** ou par mail à renardaud@hotmail.com.

Les idées ou projets déjà relevés par certains (12-18 ans) : photographie, motocross, tennis, vélo, skate, paint-ball, kicker, nature, karting, escalade, internet, scrap-booking, billard, foot, musique, concert, jeux....

Tout faire on ne saura pas mais à plusieurs on avance!

A bientôt!
Pour le PCS Nandrin **Renaud (animateur)**



INFOR JEUNES, c'est...



Infos, conseil, aide et documentation sur études, formations, emploi, aide sociale, citoyenneté, justice, vie affective, santé, famille, logement, transports, loisirs et vacances. C'est aussi

un service kot, une bibliothèque sociale pour les travaux scolaires, la vente des cartes des Auberges de jeunesse et de la Carte jeunes européenne, des animations diverses (Huy, je surfe m@lin ; Passe Partout ; 1,2,3... compte sur tes droits), un blog des stages et activités de loisirs : <http://stageshuywaremme.canalblog.com>

Service GRATUIT et ANONYME pour tous les jeunes de 12 à 26 ans et les adultes en contact avec la jeunesse.

INFOR JEUNES HUY ASBL

quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY
tél. 085/21.57.71

e-mail : huy@inforjeunes.be

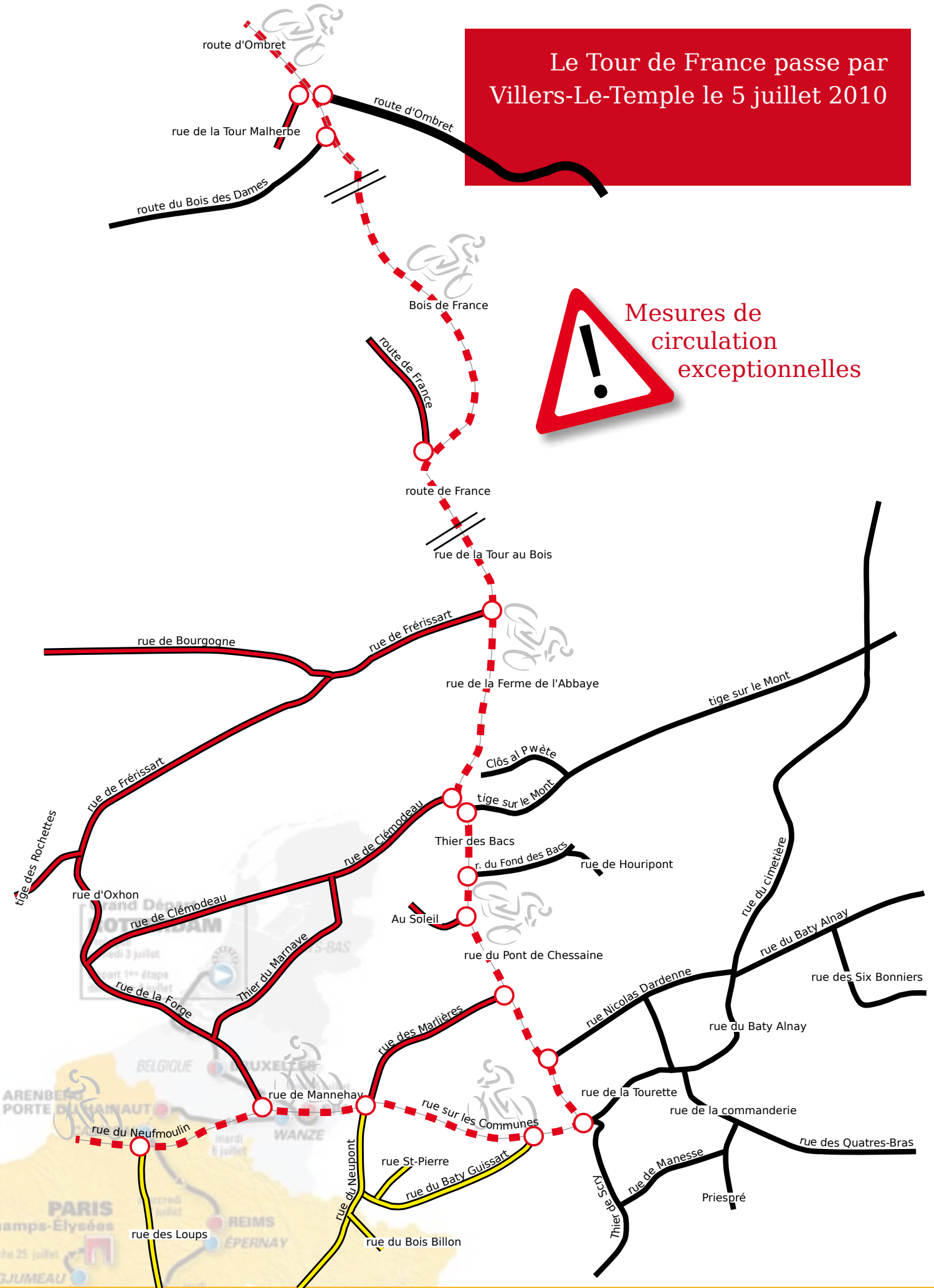
ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 16h30 sans interruption
(en juillet et août de 9h à 16h).

L'information sans condition

Le Tour de France passe par Villers-Le-Temple le 5 juillet 2010

Mesures de circulation exceptionnelles



◀ (Suite de la page 1)

Pour la petite histoire, le Tour de France est né en 1903, à l'initiative du quotidien sportif « L'Auto ». C'était en effet pour se démarquer de son concurrent « Le Vélo » que le fondateur du journal sur papier jaune (d'où le maillot) organisa la mythique course.

Si la Belgique ne connaît plus les mêmes succès sur les routes du Tour, elle se souvient et célèbre encore aujourd'hui ses grands coureurs des années 60-70. Ainsi, la Poste belge édite ce mois de juin un timbre spécial afin de rendre hommage à Eddy Merckx (élu plus grand sportif belge du XXe siècle) et célébrer son 65e anniversaire.



Eddy Merckx, qui a remporté 5 fois le Tour et 111 fois le maillot jaune.

En 1969, il a remporté sur le même Tour le

maillot jaune, le vert, et le grand prix de la montagne. D'autres grands noms belges se sont également fait remarquer dans la même période, on retiendra des noms comme, Lucien Van Impe, Nulens, Freddy Maertens.

Le passage du Tour de France par Villers-Le-Temple est aussi une nouvelle occasion de vanter les mérites du Royal Sporting Club Cycliste de Nandrin, qui d'une part met à la disposition du Tour des signaleurs, et qui depuis 1959 s'investit dans l'organisation de championnats et de courses marquantes : Tour du Condroz de 1960 à 1980, Critériums d'après Tour de France - avec la participation d'Eddy Merckx, Lucien Van Impe, Freddy Maertens, Criquelion, et de quelques grands noms internationaux tels que : Poulidor, Jean-Marie Leblanc, ...

Aujourd'hui, le club organise 3 journées de courses dont l'ouverture de la saison élites espoirs, juniors et débutants.

Renseignements :

André Leclère 085/51.16.36



Pour l'anecdote, le film « le vélo de Ghislain Lambert » avec Benoît Poelvoorde fut tourné en partie à Villers-Le-Temple.

Avis à la population

Le Tour de France sera de passage à Villers-Le-Temple 05 juillet 2010

L'Administration communale informe la population qu'il a été établi une ordonnance de Police temporaire relative à la circulation routière.

Le 5 juillet 2010, de 12 heures à 16 heures, la circulation, l'arrêt et le stationnement seront interdits sur les routes empruntées par les coureurs.

Tracé en pointillés rouges



Les habitants et entreprises des rues représentées par un trait rouge et noir continu devront prendre leurs dispositions. Leurs rues et quartiers seront en zone fermée de 12 heures à 16 heures.

Tracé rouge et noir continu



Les habitants et entreprises des rues représentées par un trait jaune et noir continu auront un accès par l'Armoulin vers les 4 Bras.

!!! La direction Huy sera fermée à St.-Vitu.

Tracé jaune et noir continu



Chaque croisement entre l'itinéraire de la course, et les voies périphériques sera fermé et contrôlé par la Police de la Zone ou par des signaleurs.

Les coureurs précédés par la légendaire caravane publicitaire emprunteront les rues :

Route de France (repris au Grand Prix de la montagne),

Tour au Bois,

de la Ferme de l'Abbaye

Thier des Bacs,

du Pont de Chessaine,

sur les Communes,

de Mannehay,

du Neufmoulin, en direction de Modave (Outrelouxhe).

Fermeture des routes à midi

Passage de la caravane publicitaire prévu vers 13h10

Passage des coureurs prévu vers 14h45

Suivis des véhicules techniques, directeurs de course, presse, ...

Rouverture des routes vers 16h

L'arrivée du convoi du Tour sera annoncée par la voiture ouvreuse (drapeau rouge), et se clôturera par le dernier véhicule de la colonne (drapeau vert - véhicule de la Police fédérale).

L'accès sera fermé 1 heure avant (soit dès 12h00) et sera rouvert à 16h00.



ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES ARSOUILLES

Annick Marchanf - rue de la Gendarmerie, 64
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.38.00
Nathalie Vincent - rue de la Tourette, 14 - 4550
Villers-le-Temple
gsm : 0497.84.64.79.

**ACCEUILLANTES
CONVENTIONNEES**

Garderie des tout-petits : Nandrin - Villers-le-
Temple - Saint-Séverin - Fraineux
M. Dardenne 085.51.26.07
N. Hansenne 085.51.10.12
C. Rulot 085.51.18.58 - F. France 085.51.26.42

AGENCE de VOYAGE

SERVICE VOYAGES - Brasseur Eve
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN
Tél. : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be
eve.nandrin@servicevoyages.be

ANIMAUX

MOULIN BURETTE

rue de Dinant, 11 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51
info@burette.be - www.burette.be

BANQUES - ASSURANCES

EMILE JACQUES

Assureur Conseil - route du Condroz, 109
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.30.50
Fax: 085.51.30.67 - ejacques@emilejacques.be

ING - Bureau Bernard Laffut sprl
place Ovide Musin, 13 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.14.50 Fax : 085.51.19.32
laffut.nandrin@ing.be

CBC - Serge Stevard
route du Condroz, 21 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.97.70 Fax : 085.51.97.79
serge-stevart@cbc.be

CREDIT AGRICOLE
Micheline Devaux - route du Condroz, 105
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.15.53 Fax:
085.51.26.38 - bureau.devaux@portima.be

BNP PARIBAS FORTIS
David Meys - rue de Nandrin, 1
4550 NANDRIN - Tél: 085.71.04.90
Fax : 02.228.18.80 - nandrin@fortis.com

BATIMENT

HENRARD Benoît

Rénovation d'habitations - rue Joseph Pierco, 3
4550 Villers-le-Temple - Tél/Fax : 085.25.10.18

ETS DEC SOL - Francis Dupont
rue du petit Fraineux, 17
4550 NANDRIN FRAINEUX
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

JP&F BATI sprl - Jean-Paul Schouteden
rue de Clémodeau, 41 - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.61.34.71 - www.jpfbati.be
schouteden@hotmail.com
GSM : 0475.69.05.79 - 0495.25.16.09

**BOISSONS - DRINK - LIVRAISON
LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX
GONFLABLES**

MAX BOISSONS
Carrefour Devillers, 6 - 4560 Clavier
Tél : 086.21.85.11 - info@maxboissons.be
GSM : 0479.53.84.83

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE DEFGNEE
Raphael Defgne - Rue Godinasse, 2
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.13.67
Fax: 04.393.78.01 - raphaeldefgne@skynet.be

BOULANGERIE

BOULANGERIE CROSSET
Le Cannelle sprl - route du Condroz, 131/1
4550 Nandrin Fraineux - Tél: 085.51.25.10
www.boulangerie-crosset.be

CARRELAGE

BATI - CARRO - SCHEPENS
route du Condroz / rue du Pont, 32
4540 AMAY - Tél : 085.31.51.30

COIFFURE

COCOON COIFF - Gach Viviane
rue de la Tourette, 38 - 4550 Villers-le-Temple
Gsm: 0486.34.21.09
Fermeture: dimanche & mardi

COUPE & COULEUR
Nathalie Moisse - route du Condroz, 113
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.24.88

NUANCES COIFFURE
route du Condroz, 131/3 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.31.10.25 - www.nuancecoiffure.be

PATY COIFF - Patricia Dubois
route du Condroz, 231 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.21.84

CUISINE

RAYGEO sprl - G. Gerday
route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11 -
raygeccuisine@skynet.be

CADEAUX DECORATION

LA TABLE ETC... Rosella Faselli
route du Condroz, 310 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.15.72 - www.latableetc.be
info@latableetc.be

DISCOTHEQUE

MONASTERE DANCING
Tony Disciascio - route du Condroz, 245
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.30.87
www.monastere.be - info@monastere.be

DROGUERIE

MAISON PIVOT-BADOUX
rue de Dinant, 13 - 4550 Nandrin
Tél/Fax: 085.51.12.09

ELECTRICITE GENERALE

DEFAYS Jean-Yves
rue Clémodeau, 8 - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.84.59.72 - Gsm 0473.89.75.94

ELECTGROMENAGER

ETS DECHAMPS & FILS
rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax: 085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be

ENTRETIEN ESPACE VERT

PASTURE Sébastien
Place O. Musin 16/2 - 4550 NANDRIN
gsm : 0474.51.52.31 - sebastiapature@hotmail.com

ESTHETIQUE

POINT BEAUTE - Ch. Marcotty
Croix André, 80 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.28.36 - gsm : 0476.98.53.13
www.pointbeaute.com

FLEURISTE

LI P'TIT BUSQUET - Myriame Ernest
rue de la Gendarmerie, 45 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

GARAGE

GARAGE Laurent VAESSEN

rue Sylvain Gouverneur, 7 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.51.12.19
laurentvaessen@skynet.be

FG AUTO PIECES

route du Condroz, 7 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.18.23 Fax : 085.51.25.18

GEOMETRE EXPERT

DONNE Gérald

rue de la Rolée, 3/1 - 4550 NANDRIN
GSM : 0497.20.38.29 - gerald.donne@skynet.be
www.gerald-donne.be

QUOIBION Nicolas

route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42
nquoibion@skynet.be

HABILLEMENT

LA DIFFERENCE S.A.

Françoise Quoibion - route du Condroz, 402
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.40.76
s.quoibion@ladifference.biz
www.ladifference.biz

HORECA

CAFE «LE MUSIN»

Francis Renneau - Place O. Musin, 17/2
4550 Nandrin - Tél. 0473.52.50.12
musin.nandrin@yahoo.fr

DWICH SC

Livraison Sandwichs Entreprises - Mengal Pierre
rue Haie Monseu, 3 - 4550 NANDRIN -
Tél : 04.384.81.58 - Fax : 04.263.69.30
www.dwich.be - info@dwich.be

IMAGERIE INFRAROUGE

THERMIX

rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22
info@thermix.be - www.thermix.be

IMPRIMERIE

IMPRESSION sprl

avenue des alouettes, 10 - 4121 Neupré
Tél : 04.372.05.05 - GSM : 0478.92.07.07

INFORMATIQUE

ACTIVE UP

- Conception de logiciels
Mengal Pierre - rue Haie Monseu, 3
4550 NANDRIN - Tél : 085.25.20.17
Fax : 085.25.20.18 - GSM : 0496.23.26.26
www.activeup.com

LA BULLE INFORMATIQUE.

route du Condroz, 138 - 4121 Neupré
Tél : 04.371.37.22 Fax : 04.371.53.80
www.labulle.be - info@labulle.be

JARDIN - PLANTES - ARBRES

EVELETTE GARDEN

Tondeuse - Matériel de jardin - Serre
Bruno & Marc Evelette -rue de Nandrin, 7
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.14.33
Fax : 085.51.27.37 - www.evelettegarden.be

JOUETS - JEUX

SPIRALES

- Liliane Veuchelen
rue de Dinant, 3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be
info@spirales.be - veuchelen@hotmail.com

LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL

rue de Dinant, 6 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.22

LINGE

COMPTOIR DU LINGE

Julie Dumont - rue du Condroz, 320/4
4550 NANDRIN - Tél : 04.385.88.81
juliedumont@tiscali.be

LOCATION DE MATERIEL

HENROTAY Robert

Location et vente de matériel horeca
sonorisation light - rue de Saint-Jean-Sart, 55
4557 Outrelouxhe - GSM : 0477.90.92.80

MAZOUT

MAZOUT PREVOT

Rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN - Tél : 085.51.22.23
Fax : 085.51.11.06 - www.mazout-prevot.be
richard.prevot@wanadoo.be

MENUISERIE

Menuiserie Michel DAULNE

& fils - rue du Bosquet, 32 - 4550 Saint-Séverin
Tél/Fax : 04.371.27.76 - info@menuiserie-daulne.be
www.menuiserie-daulne.be

MENUISERIE LUIGI - Luigi Lorenzoni

rue des roses, 5 - 4550 Saint-Séverin
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mlugi@skynet.be

MEUBLE

AMBIANCE PLACARD

route du Condroz, 410 - 4550 NANDRIN
Tél: 04.384.42.62 - www.ambianceplacard.net
belcuisine@skynet.be

CANAPE CONTEMPORAIN -

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/2 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.247.26.50 - Fax : 04.247.36.50
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

VIVRE CONTEMPORAIN

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/3 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.14.72 - Fax : 04.372.14.73
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

NETTOYAGE

DOMESTIC SERVICES

Titres services - route du Condroz, 320/5
4550 NANDRIN - Tél : 04.367.37.58
Fax : 04.367.37.65 - angele.dantinne@domestic-service.be

OPTICIEN

OPTIQUE DESIGN - Claude Schyns -

route du Condroz, 127/1 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél / Fax : 085.51.35.05

PEINTURE

COLLIN Jean-Luc

rue La Basse, 16 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.20.03 - Fax : 085.51.41.61

FORT Gianni

rue Sylvain Gouverneur, 35 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.82.88.32

PHARMACIE

PHARMACIE BAECKEN

route du Condroz, 207 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél : 085.51.12.75

PHARMACIE CLOUX

rue Mannehay, 3 - 4550 Villers-le-Temple
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

PHARMACIE LION

Place Musin, 5 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

PHOTOGRAPHIE

PHOTO-NANDRIN - P. et F. Dujardin

route du Condroz, 127 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél : 085.51.35.78 Fax : 085.51.30.78

PLOMBERIE

PEETERS PATRICK

rue des Trihettes, 8 - 4550 SAINT-SEVERIN
Tél/Fax : 085.51.13.84

POELERIE QUINCAILLERIE GAZ

EHLEN-BOURGUIGNON

rue de Nandrin, 2 - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.11.69 Fax: 085.51.33.50 - contact@ehlen.be

SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

XL GROUP

La Petite Vaux, 13 - 4550 NANDRIN - Tél : 04.361.15.55
Fax : 04.263.18.76 - xl.group@skynet.be

SPORT

PROSPORT - RESPIRE

route du Condroz, 306/1 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.263.38.10 - www.prosport-respire.be

STATION SERVICE

ESSO

route du Condroz, 123 - 4550 NANDRIN -
Tél : 085.71.47.01 - Fax : 085.61.30.42 -
daesgregory@petrodies.be

TOTAL RICHARD PREVOT

rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.22.23 Fax : 085.51.11.06
richard.prevot@wanadoo.be

TEXACO - Laurence Beckers

route du Condroz, 25 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.17.47 - Fax : 085.51.23.64

SUPERMARCHE

INTERMARCHE - D. & L. Barthelemy

route du condroz, 318 - 4550 NANDRIN
Tél. 04.372.60.76 - econan@skynet.be

PROXY DELHAIZE - Didier Dessart

route du Condroz, 243 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48
proxy.nandrin@skynet.be

TRAITEUR

SAVEURS & TRADITIONS

Traiteur - Plats à emporter - Sandwicherie
Philippe Bomersomme - route du Condroz, 129/2 -
4550 NANDRIN - Tél/Fax : 085.23.24.64

VEHICULES ELECTRIQUES

VHELEC sprl - J.HALLEUX & FILS

rue Saint-Jean-Sart, 24 - 4557 OUTRELOUXHE
GSM : 0475.92.54.65 - Fax : 085.41.10.13
www.vehicule-electrique.be

22^{ème} Journées du patrimoine 2010

Les 11 et 12 septembre 2010, ce sont les « métiers du patrimoine » qui seront mis à l'honneur, lors de cette 22^{ème} édition des Journées du patrimoine.

À Nandrin et à Villers-Le-Temple, ces journées prendront des caractères bien différents.

D'un côté, Le Royal Élan Fondation Christian Blavier organisera au centre de Nandrin un weekend résolument culturel. Une exposition didactique et historique et un récital de chants dans l'église Saint-Martin, des visites commentées par une historienne d'art et dix artisans spécialistes des métiers du patrimoine.

À Villers-Le-Temple, l'Association Wallonne de Tourisme Équestre proposera de nombreuses animations sur le thème du cheval. Une grande randonnée au départ de Marloie, le samedi 11, jusqu'à la Commanderie de Villers-Le-Temple le soir même. Le dimanche, dans le parc de la Commanderie (exceptionnellement ouvert pour l'occasion), les participants et les visiteurs partageront le « cochon grillé sur feu de bois » et découvriront d'autres anciens métiers aux ambiances médiévales.

Programme des journées du patrimoine de Villers-Le-Temple

La Route des Templiers Invitation à l'arrivée



Les cavaliers en habits de Templiers

La Route des Templiers » est un itinéraire qui s'adresse à la fois aux randonneurs pédestres, équestres, Vététistes, meneurs d'attelages et les personnes qui voudraient faire la route dans un attelage.

Le départ aura lieu le samedi 11 septembre à Marloie, tout le public est convié à l'arrivée des participants à la Commanderie de Villers-le-Temple.

Dimanche 12 septembre de 12 à 16 H

C'est dans le parc de la Commanderie que se rassembleront tous les participants, ils vous invitent à partager le « cochon grillé sur feu de bois ».

Outre les chevaux et les attelages, le parc de la Commanderie accueillera les « Métiers du Patrimoine » :

- un sculpteur, fondeur d'étain
- un forgeron - maréchal-ferrant

- un sellier- bourrelier
- un ferron (ouvrier du fer)
- un crêpier fera sous vos yeux des crêpes au Sarrazins cuites sur feu de bois
- un cracheur de feu (à confirmer)
- un fauconnier (à confirmer)
- et autres métiers anciens

Les enfants y trouveront des animations : grimage, déguisement en templier, cheval de bois, photos, jeux anciens, et tours à poneys.

Un attelage sera aussi à disposition du public pour découvrir notre joli village.

Organisation des Journées du Patrimoine -
Entrée gratuite - Repas sur réservation 15€
à payer sur le compte n° 063-4935162-31
de « Route des Templiers »

Organisateur : Association Wallonne de
Tourisme Equestre asbl
Secrétariat : 2 rue de Hoboval,
4550 Villers-le-Temple
Tel : 085/75.14.91
Gsm 0474/94.15.86
awte.asbl@hotmail.com



Programme des journées du patrimoine de Nandrin

De 13 à 19 heures, le Centre du village sera animé par les artisans au travail qui nous rappelleront les métiers d'antan au travers des activités réalisées sur le site.

- Artisan relieur
- Artisan monumentiste
- Fabricant de cadrans solaires
- Restaurateur de vitraux
- Ébéniste, sculpture ornementale
- Travail de dentelles contemporaine
- Atelier de sculpture sur pierre
- Travail sur cuir, spécialité de gravures
- Ardoisier - zingueur
- Tailleur de pierres

De 14h. à 15h. et de 16h. à 17h.

En collaboration avec le comité culturel de Nandrin, visites commentées par l'historienne d'art Anne Stelmes. Église Saint-Martin avec donjon du 11^{ème} siècle, tour classée du 12^{ème} siècle, ferme Vaessen 1697.

NB. Une documentation correspondante à la promenade sera distribuée gratuitement.

À l'Église : Exposition

Planches didactiques, anciens métiers, documents historiques, ...

À 17h30 : Récital de chants

Par Françoise Viatour, mezzo soprano, accompagnée au piano par Mana Yuasa.

Au musée de 13h. à 19h.

Le musée de la Vie Rurale Conduse ouvrira ses portes.

L'animatrice Colette Eloy vous accueillera et vous fera découvrir, sous une nouvelle présentation, les anciens métiers rassemblés pour votre plaisir.



Restauration assurée Entrée gratuite

Organisé par Le Royal Élan Fondation Christian Blavier (fondation privée)

Info : 085/51.11.57 - 085/51.35.46 -
04/371.28.64



Culture



Sous la
présidence
d'honneur du

Royal Élan Fondation Christian Blavier

(fondation privée)

Les ateliers d'arts plastiques

- Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale ?
- Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin artistique enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés ?



Alors inscrivez-vous!
Pour tous les samedis entre
14 et 17 heures, rue du
Presbytère n°4 à Nandrin
(près du musée)

A partir du 4 septembre 2010.

Informations et inscriptions dès maintenant :
☎ 085/51.11.57 ou 085/51.35.46 ◀

Les ateliers Art au Village

**Reprise des ateliers,
début septembre.
Peinture, dessin,
aquarelle, pastel.**



Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30
Venez rejoindre une équipe sympa
Salle communale de Saint-Séverin,
rue Engihoul,

Renseignements et inscriptions
Yvette tél : 04.371.55.11
e-mail: ettevygy@base.be

Blog: <http://artauvillage.skynetblogs.be/>
Places limitées.
N'attendez pas le dernier jour.

Avec l'aide et le soutien de l'administration
communale de Nandrin. ◀



Théâtre, « Miction impossible » le premier succès des voisinzins.

La troupe de théâtre amateur « les
Voizinzins » a connu son premier
succès ce vendredi 28 mai.



C'est à la salle communale de
Saint-Séverin que se jouait l'unique
représentation programmée de leur
pièce « Miction impossible » face à
un parterre comble, archicomble. Les
organisateur ont même dû refuser
des entrées pour des questions de
sécurité.

À la sortie, un public plutôt ravi par une
comédie à sketches imaginée et mise
en scène par la troupe elle-même.
Une troupe composée de 9 acteurs,
et assistée par le metteur en scène
Sylvain Plouette, deux régisseurs et
un assistant.

La salle était mise à disposition par
l'Administration communale, et une
partie du matériel par le Centre
Culturel de l'Arrondissement de Huy
(CCAH).



Ce projet théâtral
porté entre autres
par le nandrinois
Ugo Ballarin
ne devrait pas
s'arrêter en si
bon chemin.

En effet, l'idée d'un spectacle
« intergénérationnel » pourrait très
bientôt être mis sur les rails.

**Plus d'info : 0476/410.022 ou
admin@lesvoizinzins.com**

Avis aux artistes de la région

Dans le cadre du
projet « Passages »,
de la Province de
Liège



Pour l'édition
2010/2011 du
Projet Boule de
Neige, les communes partenaires du
Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy
proposent aux artistes de leur région de
participer à cette traditionnelle exposition
itinérante et à voir leurs œuvres parcourir
nos communes.

Un concept simple et enrichissant, les
artistes exposent leurs œuvres lors du
passage de Boule de Neige dans leur
commune respective (ou la plus proche
de la tournée). Un jury désigne les deux
artistes de l'exposition qui pourront faire
partie de « Boule de Neige » et participer à
une grande exposition finale à Huy.

Les artistes qui souhaitent participer au
projet peuvent contacter le permanent
culturel local de leur région :

Modave :

François Perniaux - 085/41 02 20 ext 5

Hamoir : Rahil Hamdi - 086/38 94 43

Anthisnes : Frédéric Schenk - 04/383 63 90

Ouffet : Francis Froidbise - 0495/75 71 30

Nandrin : Olivier Hermia - 085/51 94 78

Verlaine : Fabienne Hanze - 04/259 99 10
(vendredi 8h30 à 12h)

Tinlot : Karin Borremans - 085/83 09 16

Infos complémentaires :

[http://corporate.skynet.be/acte2/pages/
bdn.html](http://corporate.skynet.be/acte2/pages/bdn.html)

De 2010 à 2011, l'exposition va parcourir
neuf communes partenaires du CCAH.
Tous les vernissages sont fixés au premier
vendredi à 19h.

Voici le programme des expositions « Boule
de Neige » à venir :

Dates	Commune
17 au 26 septembre 2010	Modave
19 au 28 novembre 2010	Hamoir
21 au 30 janvier 2011	Anthisnes
18 au 27 mars 2011	Ouffet
20 au 29 mai 2011	Nandrin
19 au 28 août 2011	Verlaine
07 au 16 octobre 2011	Tinlot
décembre 2011	Huy

Pour toute information sur Boule de Neige
à Nandrin : Olivier Hermia 085/51.94.78

COMBLAIN-LA-TOUR
Jazz Festival
 INTERNATIONAL
3-4 JUILLET 2010



www.comblainjazzfestival.be

**Comblain,
 « capitale européenne
 du Jazz »**

Festival légendaire, lieu mythique de l'histoire du Jazz en Belgique et dans le monde, le petit village des bords de l'Ourthe a renoué avec le jazz l'an dernier à l'occasion du 50e anniversaire de la création du Festival par Joe Napoli. La magie opère toujours: deux jours de bonheur à la mode de Comblain, cela vaut son pesant d'or dans notre monde agité

C'était dans les années 60 : pendant huit ans, Comblain-la-Tour a accueilli toutes les stars du jazz de l'époque.

Chet Baker, Stan Getz, Ray Charles, John Coltrane, Nina Simone, Cannon-ball Adderley, René Thomas, Jacques Pelzer... Les télévisions américaines, plus de cent radios du monde entier, des fans clubs au Japon, en Australie, le phénomène Comblain a marqué tous les esprits.

Résultat: un nouveau festival les 3 & 4 juillet 2010!

L'an dernier, on a fêté le 50e anniversaire, en respectant l'esprit du Festival original. Sont-ce les mânes de Chet Baker, de Jacques Pelzer ou de Joe Napoli qui ont protégé le Festival? Toujours est-il que l'on a renoué avec une ambiance à nulle autre pareille, celle du « Jazz à Comblain ». Tout le monde en redemande!

Le Festival 2010 continue sur cette lancée : de grandes pointures du jazz et du blues, des artistes du monde entier, des légendes, des découvertes donneront le meilleur de leur musique dans une atmosphère

conviviale. Sachez que Toots Thielemans, Lee Konitz, Richard Galliano, Gonzalo Rubalcaba, Carvin Jones, Aka Moon seront de la partie.

Comme l'an dernier un concours ouvert aux toutes jeunes formations permettra à deux groupes de se mesurer aux « pros ».

Préventes

Billet standard par jour : 25€ / étudiants 21€
 Pass standard 2 jours : 46€ / étudiants 40€
 Billet VIP par jour : 70 € (avec parking sur le site, repas, boissons, chaise réservée, programme, accès à l'espace VIP, ...)
 Pass VIP : 120 €

Lieux de prévente

Fnac.be : 0900/00.600
 Ticketnet.be : 070/660.601
 Belle-Ile
 Office du Tourisme de Hamoir
 086/38.94.43
 Centre Culturel de Huy
 Maison du Tourisme Ourthe-Amblève
 04/384.35.44

Ces prix s'entendent hors frais éventuels de billetterie
 Conditions spéciales adhérents FNAC via la FNAC

A l'entrée : supplément 4 euros
 Enfants moins de 12 ans : gratuit
 Article 27 : conditions habituelles

Un terminal Bancontact sera disponible à l'entrée; les cartes de crédit ne seront pas acceptées.

**Parc Biron,
 Comblain-La-Tour,
 à 100 mètres de la gare**



La collection « Libres Ecrits » est, après « Voix de la Mémoire », la seconde collection des éditions Territoires de la Mémoire. Elle vise à publier, dans un format de poche, des textes originaux liés aux thématiques traitées par les Territoires de la Mémoire : travail de mémoire, éducation à la citoyenneté, lutte contre les idées liberticides... Elle vise un public large, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens qui, de près ou de loin, se sentiraient concernés par ces thématiques.

Deux ouvrages ont actuellement été publiés. Le premier, *Mot à mot*, de Henri Deleersnijder, est un glossaire qui décode un certain nombre de mots du discours social, envisage leur étymologie, leur charge politique et ce qu'ils traduisent de l'imaginaire collectif. Le second,



Le darwinisme volé, de Julien Dohet, identifie, de manière critique, dans les ouvrages d'auteurs tels que Marcel Déat, Léon Degrelle, Julius Evola ou Adolf Hitler les thèmes incontournables qui structurent la vision du monde de l'extrême droite.

Par ailleurs, en novembre 2010, la collection « Libres Ecrits » publiera un recueil de nouvelles issues d'un concours organisé par les Territoires de la Mémoire sur le thème du « Passage de mémoire ».

Les infos techniques complètes des bouquins :

Mot à mot

Prix public de vente : 10,00€
 Date de parution : 15 octobre 2009
 Nombre de pages : 84 pages
 Format en cm : 17,8 x 10,8
 ISBN : 978-2-930408-20-0
 Dépôt légal : D/2009/9464/1

Le darwinisme volé

Prix public de vente : 12,00€
 Date de parution : 1er mars 2010
 Nombre de pages : 204 pages
 Format en cm : 17,8 x 10,8
 ISBN : 978-2-930408-21-7
 Dépôt légal : D/2010/9464/1

<http://www.territoires-memoire.be/>
 au numéro téléphone : 04 232 70 60
 par fax au numéro : 04 222 27 74
 Par voie postale à l'adresse : Territoires de la Mémoire Boulevard d'Avroy 86, 4000 Liège

Les deux ouvrages sont également disponibles à la bibliothèque communale de Nandrin, rue Godinasse, ouvert le mercredi et samedi de 15h00 à 17h00. Le Dimanche de 10h00 à 12h00

Efficacité des comprimés d'iode confirmée

Les habitants d'une zone à risque aux alentours d'un site nucléaire ont pu en 1999 et 2002 aller chercher des comprimés d'iode chez leur pharmacien. L'Institut Scientifique de Santé Publique (ISP) confirme, après une nouvelle analyse, que les comprimés d'iode actuels restent parfaitement valables et efficaces. Une distribution de nouveaux comprimés est en préparation.

Les comprimés d'iode actuels restent efficaces

Les plus récentes analyses (réalisées fin avril 2010) confirment que les comprimés d'iode actuels sont conformes et peuvent encore être utilisés lors d'une situation d'urgence (après avis des autorités), pour autant que les conditions de conservation soient remplies. Les comprimés sont minutieusement analysés en laboratoire et subissent des tests les plus pointus auxquels les nouveaux médicaments doivent également satisfaire. Un nouveau test est prévu fin octobre 2010. Ces tests doivent être répétés tous les 6 mois.

Nouvelle campagne en préparation

La distribution des nouveaux comprimés (et le remplacement des comprimés actuels) s'accompagnera d'une campagne nationale d'information à la population, accompagnée d'une information plus spécifique à l'attention des habitants d'une zone à risque aux alentours d'un site nucléaire. Dès que les nouveaux comprimés d'iode seront disponibles, les collectivités et les particuliers qui se trouvent dans une zone nucléaire à risque recevront une brochure pour aller les rechercher.

Demandes actuelles de comprimés d'iode

Les personnes qui souhaiteraient encore recevoir des comprimés d'iode issus du stock existant peuvent encore les demander et ce, dans l'attente d'une prochaine nouvelle distribution.

Les particuliers qui habitent dans une zone de planification d'urgence nucléaire et qui n'ont pas (plus) leurs comprimés d'iode, peuvent s'adresser à la Direction Générale de la Sécurité Civile, par courriel (comprimesiode@ibz.fgov.be) ou par voie postale (Direction Générale de la Sécurité Civile, Direction des Opérations, Rue de Louvain n°1 à 1000 Bruxelles).

Ils reçoivent en retour le bon nécessaire au retrait des comprimés dans une pharmacie de leur choix dans la zone de planification d'urgence (d'où l'intérêt de bien indiquer son nom, son adresse et le nombre de membres dans leur famille).

Les comprimés d'iode sont gratuits.



Utilité des comprimés d'iode

Lors d'un incident nucléaire grave, un rejet radioactif peut se produire. De l'iode radioactif peut également s'échapper. En cas d'exposition, la glande thyroïde absorbera l'iode. La prise de comprimés fait en sorte que la glande thyroïde s'imprègne d'iode stable (non-radioactif). Par conséquent, la glande thyroïde ne peut plus absorber d'iode radioactif. La prise d'iode stable est surtout indispensable parmi la jeune population. Pour protéger l'enfant in utero, ceci est également valable pour les femmes enceintes.

Les comprimés d'iode ne protègent que contre l'iode radioactif. En cas de rejets nucléaires, d'autres substances peuvent également être libérées. C'est la raison pour laquelle vous devez suivre les recommandations des autorités. Souvent, le fait de se mettre à l'abri constitue une bonne manière de se protéger. ◀

Cancer du sein



Le cancer du sein est le premier cancer chez la femme. Les statistiques démontrent qu'une femme sur 10 aura le cancer du sein.

Depuis plus de dix ans, la Province de Liège offre à toutes les dames de 40 à 69 ans l'opportunité de passer, gratuitement, une mammographie tous les deux ans.

Fort du succès du dépistage réalisé en Province de Liège, le Ministère de la Santé publique a décidé d'offrir cette même possibilité à toutes les femmes du Royaume de 50 à 70 ans. La Province de Liège sera

bien entendu partenaire de cette action fédérale en organisant le dépistage sur son territoire.

Toutes les dames de 50 à 70 ans recevront, dès lors, une convocation à se présenter dans un centre agréé, dont les mammo-bus de la province de Liège.

Parallèlement à cette campagne fédérale, la Province de Liège propose aux dames de 40 à 49 ans un dépistage annuel.

Lors du passage du car dans la commune elles seront invitées, personnellement, à passer cette mammographie **gratuite**.

Pourquoi ?

En Belgique, 1 femme sur 10 aura un cancer du sein. Le seul moyen de réduire la mortalité par cancer du sein est de le détecter à un stade précoce.

Comment ?

Par la mammographie périodique

- Rapide
- Efficace
- Inoffensive
- Indolore

Quand ?

Nandrin - Place Ovide Musin

Lundi 16 août 14h30 à 17h30, 18h. à 20h.

Mardi 17 août 9h. à 12h., 13h. à 14h30

Mercredi 18 août 9h. à 13h.

Jeudi 19 août 14h30 à 17h30, 18h. à 20h.

Villers-Le-Temple - rue de la Commanderie

Vendredi 20 août 9h. à 12h., 13h. à 14h30

Dépistage GRATUIT du diabète, de la bronchite chronique, de l'insuffisance rénale et des facteurs de risque cardiovasculaire :

- **Nandrin le vendredi 25 juin**
Place Ovide Musin
- **Villers-Le-Temple le lundi 28 juin**
rue de la Commanderie
9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h

Les alcooliques Anonymes

LES ALCOOLIQUES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

www.alcooliquesanonymes.be

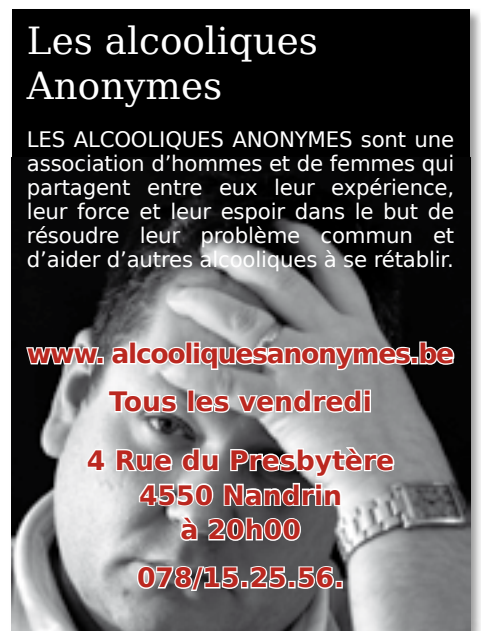
Tous les vendredi

4 Rue du Presbytère

4550 Nandrin

à 20h00

078/15.25.56.



Cette année encore, le CPAS de NANDRIN vous invite...

« À un goûter presque parfait... avec nos aînés ».

Du 5 au 16 juillet, le service social du CPAS de NANDRIN, accompagné de 4 jeunes, engagés dans le cadre d' « Été solidaire, je suis partenaire » (en partenariat avec le Gouvernement Wallon), invite les aînés de l'entité à diverses activités de détente : 4 ANIMATIONS sont proposées :

1. Des goûters (gratuits) seront organisés à la salle « La Nandrinoise ». Ces goûters seront agrémentés de diverses activités telles que : parties de pétanque, jeux de cartes, jeux de société, papotage, etc.
2. Une journée d'excursion en car est prévue. Au programme : Circuit touristique avec notre car - une visite - Repas de midi - thé dansant.
3. Une après-midi d'excursion. Au programme : Circuit touristique avec notre car - une visite et un goûter.
4. Un grand barbecue à la salle de Saint-Séverin. Entre chaque plat, pour le plaisir de tous, Melle Valérie GYSE, jeune nandrinoise, ainsi que Mr Jules PREGARDIEN nous interpréteront quelques chansons françaises célèbres.



Ces activités sont organisées avec le soutien de l'Administration communale de NANDRIN.

N'hésitez pas à nous demander des informations supplémentaires dès le 1er juillet et à vous inscrire à 1 ou 2 ou 3 ou... toutes ces activités en téléphonant au CPAS au : 085/27.44.63
Caroline RENWA, coordinatrice
085/27.44.60 ou 61 (Accueil)

Pour toutes ces activités, si vous ne disposez pas d'un moyen de transport, le CPAS se fera un plaisir d'assurer vos déplacements, sur réservation. ◀

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES, RÉSERVEZ VITE !!!

Des fins de mois difficiles... nous en connaissons tous !



Rédigé par notre « service nandrinois de guidance budgétaire et de surendettement », ce message est proposé à votre attention, si, comme beaucoup de personnes, vous rencontrez des difficultés financières ...rarement, de temps en temps, souvent, voire toujours !

Vous ne vous sentez, peut-être pas concerné aujourd'hui par ce sujet. Toutefois, nous vous suggérons tout de même de le parcourir, à titre informatif, pour pouvoir renseigner un ami, un voisin ou un parent.

Gérer son argent n'est pas toujours une chose facile, même lorsqu'on bénéficie d'un revenu professionnel !

Il arrive parfois qu'une dépense imprévue, un coup de folie ou un investissement important vienne déséquilibrer un budget pourtant bien conçu.

C'est pourquoi nous pensons primordial que chacun puisse bénéficier d'une information claire et compréhensible sur les « gardes fous » à respecter pour ne pas aggraver la situation, mais aussi à propos des droits que l'on peut revendiquer

La guidance budgétaire et la médiation de dettes sont des services gratuits à Nandrin. Ils permettent, en toute discrétion, d'analyser et d'enrayer vos problèmes de remboursement tout en vous garantissant un niveau de revenus suffisant. Grâce à des procédures efficaces, mises en œuvre par des assistantes sociales spécialisées dans ces matières, nous parviendrons non seulement à avoir une vision transparente de votre budget, mais aussi à choisir le meilleur moyen de vous aider à sortir du rouge.

Il n'est jamais trop tard pour réagir ... mais il n'est jamais trop tôt non plus...

Les clés pour retrouver un équilibre de vos finances sont simples !

- Évitez le crédit facile.
- Réagissez dès maintenant.

Contactez au plus vite notre Centre au 085/27 44 60 et demandez un rendez-vous avec une de nos assistantes sociales.

Elles se tiennent à votre disposition au CPAS de Nandrin, pour discuter de vos éventuelles difficultés financières (ou autres).

Texte inspiré par « L'observatoire du crédit et de l'Endettement » ▶

Article 27, qu'est-ce que c'est ?

Le nom a été choisi en référence à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: « Toute personne a droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts (...) et des bienfaits qui en résultent. »

L'idée générale et désormais incontournable de l'action Article 27 est de se préoccuper du problème financier qui reste un frein pour beaucoup de personnes souhaitant participer à une sortie culturelle. En effet, sortir de chez soi, aller voir un spectacle, un film, découvrir des musées, ... ça coûte!



Mais aujourd'hui, l'Asbl s'attaque également aux barrières psychologiques et culturelles : peur de la sortie, méconnaissance des lieux, impression de ne pas pouvoir accéder à ce monde, ... Divers services et projets sont mis en place pour ouvrir les portes du monde culturel.

Qui a droit à l'action ?

Pour avoir accès à l'action Article 27: Il faut être aidé par le CPAS de Nandrin. Par aide, il faut entendre aide au sens large, c'est-à-dire:

- une aide financière (Revenu d'Intégration, Aide Sociale ou autres)
- une aide matérielle (colis alimentaire, charbon, vêtements, ...)
- une aide psychologique (urgence sociale)
- une aide sanitaire
- une orientation professionnelle
- une aide en médiation de dettes ou en coupure énergétique
- une aide médicale
- être intégré dans un logement de transit
- être demandeur d'asile installé dans une commune participante mais aidé par un autre CPAS dans le cadre du plan de répartition

Si vous êtes dans ce cas, vous avez droit à un maximum de deux tickets par mois par membre du ménage à votre charge et domicilié à la même adresse que vous. Une exception est accordée aux parents ayant un droit de garde ou de visite sur leur enfant habitant avec l'autre parent.

Où puis je obtenir des tickets ?

Pour avoir vos tickets, vous devez vous rendre dans votre service social ou votre CPAS et les demander à l'assistante sociale Mme. Panier ou Mme Renwa. ▶

Justice et travaux d'intérêt général

Le Conseil communal du 11 mai 2010 s'est prononcé favorablement pour une convention avec le SEMJA (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives).



Le Conseil communal du 11 mai 2010 s'est déclaré favorable à une convention avec le SEMJA pour rejoindre 6 autres communes de la zone Police Condroz (sur 10 communes au total) dans le projet des peines alternatives.

Ce projet de peine alternative dans la zone Condroz, soutenu et initié par la commune de Hamoir et sous contrôle de la Maison de Justice de Huy, a pour but de mettre à disposition des communes concernées des « prestataires » condamnés à des peines d'intérêt général.

En 2009, plus de 3000 heures ont ainsi été fournies dans les 6 communes affiliées pour des services et activités très diverses. Certains services des travaux ont pu occasionnellement se voir renforcer, les services administratifs, les Recyparcs, mais aussi des associations, des comités, les bibliothèques, les musées, et même les pompiers.

Au-delà des avantages que peuvent en tirer les communes, l'aide sociale au « prestataire » n'est pas à négliger. En effet, les suites positives données à certains dossiers montrent bien l'utilité de la peine alternative. Certains « prestataires » continuent ainsi à faire du bénévolat dans leur service d'accueil, ou peuvent y trouver un emploi fixe et cette fois rémunéré.

En pratique :

En 2009, 3061,5 heures fournies pour 89 dossiers.

Augmentation de +/- 40% du nombre de dossiers sur les 3 dernières années (pour un nombre d'heures quasi similaire).

5 femmes et 84 hommes

Participation financière des communes : 0,3278€ par habitant. ◀

Urbanisme & environnement

Modification du relief naturel du sol : permis obligatoire

par Xavier Callebaut
service urbanisme

Une question que se posent ou se poseront certains citoyens nandrinnois est de savoir s'ils peuvent, sans autorisation officielle, ajouter ou enlever de la terre à leur terrain. Existe-t-il réellement une législation en la matière ? Quelles sont les normes, les dispositions à respecter ?

L'article 84, §1e, 8° du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (C.W.A.T.U.P.E.) établit que : « nul ne peut, sans un permis d'urbanisme préalable écrit et exprès du collège communal, du fonctionnaire délégué ou du Gouvernement, modifier sensiblement le relief du sol ». Si le champ d'action de cet article est relativement clair, il faut bien reconnaître que le mot « sensiblement » laisse planer beaucoup d'ambiguïtés.

Heureusement, la jurisprudence du Conseil d'État peut nous éclairer. Dans deux de ses arrêts (n°82896 du 14/10/1999 et n°188744 du 11/12/2008), la notion est interprétée comme suit : « Un permis préalable est requis pour modifier sensiblement le relief du sol. Cependant, aucune disposition ne définit ce qu'il faut entendre par « sensiblement ». Le caractère sensible de la modification doit néanmoins s'apprécier en fonction de l'ensemble des caractéristiques du terrain et non en isolant l'une ou l'autre de celles-ci. »

J'imagine vos mines dubitatives à la lecture de cette réponse de juriste. Je vais donc tâcher d'exprimer clairement ce langage juridique. Avant toute chose, j'aimerais éradiquer une bonne fois pour toutes la légende rurale selon laquelle il est possible de remblayer un terrain sans permis si on ne dépasse pas une épaisseur de 50 centimètres de terre. Il n'y a rien de plus faux. **La règle est unique et identique pour tous les changements : il faut estimer si la modification est sensible ou non au cas par cas, en fonction du terrain et de ses caractéristiques.**

Ceci fait, comment peut-on apprécier la sensibilité d'un terrassement ? Plusieurs éléments entrent en ligne de compte. Le premier, le plus important est la situation du bien sur le territoire communal. Elle va définir un environnement, un contexte bâti et/ou écologique, un bassin hydrographique et des directions de ruissellement de l'eau de pluie,... et ce, afin d'identifier les conséquences provoquées par un éventuel remblai. Mettre quelques camions de terre pourra donc, en fonction de ces éléments, avoir un réel impact, et donc être qualifié de « sensible », ou n'avoir aucune incidence.

De manière caricaturale, si vous bêchez votre jardin, si vous tassez une taupinière ou si vous rebouchez l'ornièrre que votre tracteur tondeuse a creusée la dernière fois que vous avez entretenu votre gazon, il n'y a pas d'autorisation particulière à demander, la modification n'étant clairement pas sensible. Par contre, si vous remontez le niveau de votre jardin, si vous y créez des terrasses, si vous remblayez un creux ou si vous déblayez un talus, sollicitez l'administration communale. L'équipe du service Urbanisme vous y accueillera avec plaisir et pourra examiner si la modification est sensible ou pas.

Pensez qu'une petite visite à l'administration ou un simple coup de téléphone peut éviter beaucoup d'ennuis et n'hésitez pas à nous contacter pour d'autres renseignements. Nous prendrons le temps d'examiner votre demande.

Service urbanisme : 085/51.94.99
Place Ovide Musin, 1
4550 Nandrin ◀



Un pôle high-tech pour le football à Nandrin !



Anciennes (médaillon) et nouvelles installations.
Plan général du projet.

Un ensemble de terrains synthétiques (grand terrain et terrain annexe) éclairés et équipés, le terrain en gazon conservé, 6 grands vestiaires joueurs, 3 vestiaires annexes et divers locaux techniques ou de rangements, un parking et une vaste buvette avec salles de réunion et de préparations, un parking. Telles seront les nouvelles installations footballistiques du Péry, destinées à l'accueil des 350 affiliés actuels (17 équipes de jeunes, 2 équipes premières) et au centre de formation provincial.

Ces nouvelles installations, rendues obligatoires par l'insalubrité des installations actuelles, vont se construire avec l'ambition de développer un véritable petit pôle régional de football. Pour ce faire, un comité « foot » a vu le jour. Il est chargé de préparer le déploiement du club local, mais également de coordonner l'accueil de clubs voisins, des activités provinciales et interrégionales, ou d'activités locales qui pourraient également profiter de ces infrastructures.

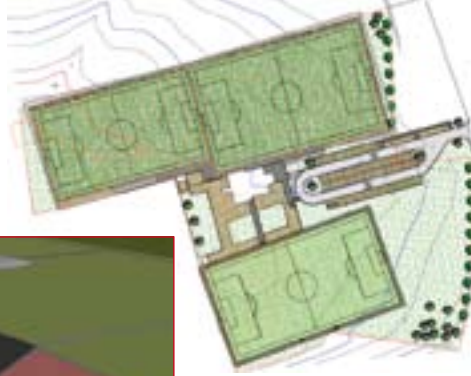
Pourquoi des surfaces synthétiques ?



Avant tout, le terrain synthétique accepte une charge sportive quasi illimitée, il est utilisable par tous temps, et ne nécessite qu'un entretien restreint.

Ce type de terrain confère également une qualité et un plaisir de jeu inégalables. Les deux terrains de tailles différentes permettront à tous les âges de trouver une installation adaptée (le petit terrain est aux normes pour les matches de jeunes).

La disposition des installations et le caractère synthétique des terrains visent à concentrer les installations pour une utilisation optimale des propriétés communales, en libérant notamment des espaces qui sont constructibles. Cette disposition permet également l'utilisation des installations actuelles durant toute la période des travaux. ◀



Le foot vous intéresse?

Vous recherchez un club sportif pour vos enfants?
N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétaire du club RES Templiers.
Pol Henrotay
0497/92.11.72
paul.henrotay@skynet.be



Berce du Caucase

Comme chaque année, au printemps, pousse dans nos régions une plante extrêmement irritante : La berce du Caucase.



C'est une espèce de grande taille que l'on trouve dans les prés, au bord des chemins et en lisière des bois.



Comment la reconnaître ?

La tige, plus ou moins tachée de rouge, porte des feuilles divisées en lobes eux-mêmes découpés et dentés. Les fleurs sont blanches ou jaunâtres, les extérieures plus grandes que les autres. Les fruits elliptiques sont velus.

Quel danger représente cette plante ?

Cette plante produit une toxine photo toxique (signifie qu'elle réagit si on l'expose à la lumière). Cette toxine provoque des inflammations et des brûlures de la peau. Si l'on n'expose pas à la lumière la zone infectée pendant plusieurs jours, la réaction

ne se déclenche pas. La sève est incolore et inodore. Les séquelles de la photo toxicité de la sève de la berce du Caucase n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent persister durant des années.

Que faire en cas de contact de la peau avec la sève ?

Il faut éliminer la sève le plus rapidement possible, en prenant soin de ne pas étendre la surface de la zone touchée : enlever la sève de la peau avec un papier

absorbant sans frotter, puis laver au savon, et rincer abondamment à l'eau l'endroit atteint. Ensuite, il faut éviter l'exposition de la zone touchée à la lumière durant plus de 48 h, le temps de la disparition de l'effet photosensibilisateur. Si les yeux sont atteints, les rincer abondamment à l'eau claire puis porter des lunettes de soleil pour réduire leur exposition à la lumière.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas consulter votre médecin traitant.

Que faire si vous en rencontrez à Nandrin ?

Transmettez l'information auprès de l'administration communale au :
085/51 94 78
communication@nandrin.be

**CENTRE
ANTIPOISONS**
Fondation d'utilité publique

En Belgique,
appelez gratuitement
le 070/245.245
Un médecin vous répond
7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Nandrin et 30 autres communes de Huy-Waremme pionnières en Europe d'un projet photovoltaïque commun



Nandrin et 30 autres communes de Huy-Waremme se sont lancées dans l'aventure solaire.

Pas moins de 3.700m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur des bâtiments publics (administrations communales, écoles, salles polyvalentes,...) sous forme de 44 kits.

Chaque kit, qui a valeur d'exemple, correspond à une installation standard pour une maison unifamiliale (+/- 4.000 kWh de production).

Chaque citoyen pourra donc imaginer sa propre habitation produire la même énergie ; un panneau didactique extérieur affichera en direct les données de production instantanée, journalière et cumulée.

Ce projet mené sur 2 axes a bien entendu un but d'économie d'énergie, mais également un objectif de sensibilisation de la population locale. Ce second point se traduira par des actions de sensibilisation du jeune public par le biais de leur école, des séances d'informations ouvertes à tous dans chaque commune participante (**Nandrin : 24 juin à 20 heures cafétéria de la salle des Templiers à Villers-Le-temple - voir en dernière page**) et des ateliers à destination des entreprises pour étudier les projets concrets de PME et les aider dans leur réalisation.

Et enfin, un agent communal (Dominique Lizen du service urbanisme de Nandrin) sera formé pour être la future personne ressource pour cette technologie.

Cette expérience-pilote unique en Europe, mise en œuvre avec le soutien de la Région Wallonne et des Fonds FEDER est

chacune des communes. Les 31 communes devraient amortir leur investissement après une moyenne de 4 années. Elles profiteront des certificats verts durant 15 ans et bénéficieront d'une économie sur leur facture d'électricité estimée, au prix actuel, à 720€/an/kit.

**Le dimanche 27 juin,
à partir de 10h. et jusque 13h.,**

la fête du soleil

aura lieu à la Ferme Lecomte à Clavier 13 rue Sur Fosses.

Le GAL du Pays des Condruses présentera l'expérience de monsieur Lecomte qui a installé 10 kW crête de panneaux photovoltaïque en mai 2009, ce qui couvre aujourd'hui 47 % des besoins de la ferme (lait + élevage de poulets de chair).

Différentes animations sont prévues dans le cadre de l'opération 31 communes au soleil, en collaboration avec la commune de Clavier, la Spi+ et la Province de Liège :

Plusieurs dispositifs de présentation illustreront le fonctionnement des panneaux thermiques et photovoltaïques. Le club d'astronomie fera des démonstrations et animations sur le thème du soleil.

Un chapiteau accueillera les Guichets de l'Énergie, les Eco-conseillers et facilitateurs EF4 afin de fournir toute l'information demandée.

Un concours permettra de gagner un vélo électrique et des sacs de graines de Tournesol seront distribués, un jeu du soleil sera également organisé.

D'autres thèmes seront également abordés : sensibilisation aux métiers techniques, simulateur d'éco-conduite, Info-bus du TEC.



coordonnée par la SPI+. Son coût global est de 2,29 millions d'euros, supportés principalement par l'Europe et la Région Wallonne, et plus modestement par

À Nandrin, le kit photovoltaïque a été installé ce mois de juin, et est dès à présent en fonctionnement. C'est la toiture de l'Espace des Templiers rue Joseph Pierco qui a été choisie, pour son orientation et son inclinaison idéale. Le rendement de captage solaire sur base de 850Kwh/m²/an y est évalué à 96%. L'énergie qui devrait être produite annuellement a été estimée à 4080Kwh. ◀



Le numérique et les accessoires d'impression ont permis à tout un chacun, particuliers comme entreprises, de modifier ses comportements par rapport aux documents et images qu'il souhaite transférer sur papier.

Mais voilà, ces nouveaux comportements occasionnent de nouveaux déchets. Les cartouches d'encre et de toner, difficilement recyclables se retrouvent trop fréquemment dans nos poubelles, alors qu'il est tout à fait possible de leur donner une seconde vie.



L'Administration communale de Nandrin a choisi de faire appel à la société Écoplus Services (www.ecoplusservices.be) reconnue depuis 2001 en qualité de collecteur agréé auprès du Ministère de la Région Wallonne et de l'Ovam (région néerlandophone) pour la récolte de ses consommables d'impression.

Écoplus Service a ainsi déposé 4 boîtes carton pour récolter les cartouches de l'administration, mais également celles de la population.

Vous pouvez trouver ces boîtes au service Population Place Ovide Musin, au CPAS rue Tige des Saules et dans les deux implantations de l'École communale.

L'administration espère ainsi contribuer à une meilleure sauvegarde de l'environnement et faire participer les nandrinois à un tri encore plus fin de leurs déchets. ◀

1^{er} janvier 2011

DU CHANGEMENT À NANDRIN. PASSAGE DU SAC AU CONTENEUR!

La réglementation wallonne en matière de gestion des déchets s'articule autour de deux grands principes : le pollueur-payeur et le coût-vérité.

En d'autres mots, elle vise à responsabiliser tous les producteurs de déchets, en vue de limiter leur production. Au niveau des ménages, elle impose la couverture des frais réels liés à la gestion de leurs déchets au travers de la taxe sur les déchets ménagers avec un strict respect de l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Pour répondre aux questions les plus fréquentes :

- **Faudra-t-il acheter les conteneurs ?**

Non, la charge des conteneurs sera comprise dans la taxe déchets de base.

- **Où et quand devons-nous nous procurer les conteneurs ?**

Les conteneurs seront distribués par livraison à votre domicile à partir du mois d'octobre et au plus tard le 31 décembre. Chaque ménage en recevra 2 : un pour les déchets organiques et un pour les déchets résiduels.

Conteneurs de 40 à 240 litres



- **Quelle sera la taille de mes conteneurs ?**

Il existe des conteneurs allant de 40 à 240 litres. Selon votre composition de ménage, il vous sera proposé un format adapté à vos besoins théoriques. Si vous souhaitez cependant disposer d'un plus grand ou d'un plus petit conteneur, vous pourrez bien entendu en faire la demande.

- **Et en cas de déménagement ?**

Chaque conteneur est lié au domicile et non pas au ménage : en cas de déménagement, le conteneur restera dans l'habitation. (c'est le même principe que pour vos compteurs d'eau et d'électricité)

- **Peut-on fermer son conteneur à clé ?**

C'est possible, même si cela reste déconseillé, Intradel ne sécurise pas automatiquement les conteneurs car les dépôts clandestins chez les particuliers sont très rares. Si vous le souhaitez, une serrure est disponible moyennant paiement préalable. Ce type de kit est principalement utilisé lorsque plusieurs conteneurs sont rassemblés en un même endroit (copropriété, etc.) .

- **Doit-on sortir son conteneur à chaque collecte ?**

Non, vous sortez votre conteneur lorsque celui-ci est rempli ou près de l'être.

- **Comment connaître ma production de déchet ?**

La puce du conteneur permet au camion de l'identifier lors de la levée, et d'enregistrer le poids du contenu. Les données « nombre de levées et poids » sont enregistrées chez Intradel et consultables directement via le site Internet de l'intercommunale ou en téléphonant au numéro vert qui sera mis à votre disposition. Vous pourrez alors connaître vos statistiques par type de déchets.

- **Pourquoi 2 conteneurs (organiques et résiduels) ?**

Plus de 40% du poids de nos ordures ménagères est composé d'organiques compostables. En séparant ces deux fractions, on réduit considérablement le volume des ordures

ménagères non recyclables beaucoup plus coûteuses à traiter (près de deux fois le prix de l'organique). Cette collecte séparée va permettre aux ménages qui n'ont pas la possibilité de composter à domicile de trier et recycler leurs déchets organiques. Et pour ceux qui compostent déjà, elle offrira une solution pour les déchets non appropriés pour un compostage domestique.

- **Si je ne veux pas trier ?**

Le nouveau système proposé permettra de maintenir les coûts en fonction de la nouvelle législation. La « facture » déchet d'un ménage qui n'adopterait pas les bons comportements en matière de tri pourra être 60% plus élevée que celle d'un ménage « modèle ». Pensez-y



Pour d'autres questions, vous pouvez vous adresser aux employés de l'Administration communale qui ont reçu une formation pour vous conseiller à ce sujet. (085/51.94.91)

Pour conclure, sachez que les communes qui sont déjà passées aux conteneurs génèrent moins de déchets et que vous payerez une taxe « juste » en proportion de leur poids.

I A partir du mois de septembre, l'Administration communale et Intradel mèneront une large campagne d'informations et de formations à destination des nandrinois. Vous y apprendrez les bons gestes pour la gestion de vos déchets, et tout ce qu'il faut savoir sur l'usage des conteneurs.

www.intradel.be



Contrat de rivière Ourthe

Le Conseil communal de Nandrin du 16 juin accueillait l'ASBL Contrat de Rivière Ourthe. Voici une présentation que nous livre sa coordinatrice Cécile Pironet.



Depuis 1998, les acteurs de la rivière cherchent à améliorer la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin de l'Ourthe (travailler ensemble pour la rivière et ses abords). Pour ce faire, ils se sont regroupés au sein du « Contrat de rivière ».



Avec le ruisseau de Fond de Martin (se jetant dans l'Ourthe à Esneux) et ses affluents, le tiers sud de la commune de Nandrin est situé dans le sous-bassin hydrographique de l'Ourthe. (photo illustrative)

Tous les 3 ans, ces acteurs de la rivière renouvellent leur engagement en signant un programme d'actions à réaliser pour préserver ou restaurer les rivières, zones humides, points d'eau... du bassin.

Le programme d'actions 2008-2010 se termine et déjà se profile l'heure des bilans : au 1er janvier, 1098 actions ont été réalisées. Toutes ces actions tentent de répondre aux objectifs suivants: amélioration de la qualité de l'eau, lutte contre les dégâts dus aux inondations, développement durable des activités économiques, préservation ou restauration du patrimoine naturel et culturel, amélioration de l'information et de la concertation.

Le Contrat de rivière Ourthe aujourd'hui, c'est 24 communes, 3 provinces, 42 associations et le service public de Wallonie. Pour la gestion journalière du projet, l'organisation des réunions, la réalisation de l'inventaire de terrain et l'aide aux partenaires qui le souhaitent dans la réalisation de leur programme d'action, une cellule de coordination a été mise en place (voir coordonnées ci-dessous). Que se passera-t-il au Contrat de rivière dans les prochains mois?

- **Coordination des campagnes de gestion des plantes invasives**
- **Approbation du programme d'actions 2011-2013**
- **Journée de découverte du Contrat de rivière (animations, balades guidées - 27 juin)**
- **Bilan du programme d'actions 2008-2010**
- **... et bien d'autres**

Pour plus d'informations :
Contrat de rivière Ourthe ASBL
Cellule de coordination
Rue de la Laiterie, 5
6941 Tohogne
086/21.08.44
www.cr-ourthe.net

Centre d'esthétique
Solarium
Point Beauté
Christine Pilon - Marcolly

Centre d'esthétique et d'amincissement.

- Epilation définitive : laser diode light sheer
- Massages relaxants
- Massages aux pierres chaudes
- Solarium
- Maquillage permanent
- Centre Quality Label Power Plate
- Nouveau : VIP Cromo System

MARIA GALLAND
MG

80, Rue de la Croix-André • 4550 Nandrin
Tél. 04 371 28 36 • www.pointbeaute.com • Gsm 0476 98 53 13

Jumelage des « Saint-Séverin » Condroz-Charente. L'amitié au cœur du jumelage ...

par Jacques Daubenton

Le grand Week-end de l'ascension est chaque année alternativement en Belgique puis en Charente, l'occasion pour chacun de renouer avec « son jumeau » et cela depuis 37 ans.

Cette année, c'est près de 50 condruziens qui ont été les hôtes de leurs amis charentais pour des retrouvailles empreintes d'émotion et d'amitié.

Arrivés le jeudi matin, ils ont passé une journée dans leur « famille d'accueil » ce qui a permis de renouer des liens pour certains très anciens.

Le vendredi est la journée traditionnellement touristique avec en matinée la visite du charmant village de Villebois-Lavalette avec ses halles, l'église et le château. Ensuite un pique-nique qui eut lieu sous le soleil de Charente, contrairement au climat belge ce jour-là,

était organisé dans « les tourbières » de Venduire.

L'après-midi fut consacré à la visite du Moulin de Sartier à Salles-Lavalette, toujours en activité et qui produit de merveilleuses huiles de noix.

Le soir, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes de Saint-Séverin pour un excellent dîner dansant.

Le samedi fut une journée de « récupération » dans les familles, ce qui permit de se préparer au retour du dimanche matin.

Une fois encore ces quatre jours de jumelage scellés sur l'homonyme perdurent grâce à l'amitié.



Près de 50 condruziens avaient fait le déplacement

Cela s'est passé près de chez vous...

par Jean-Claude Dumoulin



Cadix, Tour, Paimpol, Nuorgan sont des villes dont un établissement scolaire participe avec l'école Saint-Martin de Nandrin, à l'élaboration du projet qualitatif à « Comenius », sur le thème de l'eau.

Occuper les enfants pendant les congés scolaires est un défi relevé par l'Accueil Temps Libre, durant une semaine à l'espace des Templiers de Villers-le-Temple, plus tard dans la saison par le RES Templiers qui organisa un stage pour les 8-14 ans, avec le dernier jour la visite du joueur du Standard de Liège, Sébastien Pocognoli et à nouveau à l'Espace des Templiers, un stage de Jonglerie animé par Maxime Lorquet.

Le Billard Club de Saint-Séverin organisa dans son local de Nandrin, la Coupe Ovide Musin de billard carambole. Toujours sur le plan sportif, Saint-Martin organisait, à deux pas, son jogging annuel, faisant partie du Challenge du Condroz.

Le Grand Feu de l'Association des Commerçants et Artisans de Nandrin demeure un évènement très apprécié et cette année également, les différentes animations autour des chalets, le jugement de la Macrâle, le cortège aux flambeaux allant chercher les derniers mariés accueillis par le Mayor et le Grand Feu d'artifice attirèrent la foule, malgré le froid.

Grands succès également, que la Grande Chasse aux Œufs, organisée par Villers Animation, dans les jardins de la commanderie, où un soleil printanier contribua grandement à la convivialité de la fête.

Mais il n'y a pas que des réjouissances à Nandrin : dans la salle La Nandrinoise, une très intéressante conférence fit le point sur les différents aspects des problèmes et solutions aux économies d'énergie.

L'école communale de Villers-le-Temple prenait la tête des organisations des Fancy-Fairs, avec comme d'habitude un grand spectacle des enfants. Et pendant ce temps-là sur le site de l'autre implantation communale à Sant-Séverin, se déroulait une journée chargée d'évènements divers, organisés dans le cadre du « Carrefour des Générations », sous le patronage de la Fondation Roi Baudouin.

Cette année, c'était à nous d'accueillir nos jumeaux bretons de Saint-Père-Marc-en-Poulet, un weekend particulièrement festif, chargé à la fois d'émotions et de convivialité, comme si l'on s'était quitté la veille, ... à dans deux ans dans les faubourgs de la cité corsaire, si vous pouvez attendre...

C'est là aussi que des élèves de l'école communale se retrouvèrent pour une semaine de dépaysement, avec initiations aux activités nautiques et visites de la région de Saint-Père ; Dinan, la vallée de la Rance, le Mont-Saint-Michel, Saint-Malo... Et bien sur des moments privilégiés passés avec leurs correspondants locaux.

La salle de Saint-Séverin a accueilli également le traditionnel dîner de gala des pensionnés de Villers-le-Temple, ainsi que le tout aussi traditionnel spectacle de carnaval animé par Grenadine, offert aux enfants par « Les Amis de la Romane », ainsi que la Brocante et Bourse du printemps due à l'initiative du CPAS, qui déborda sur les abords de la salle, bénéficiant d'un large soleil.

La salle « La Nandrinoise » fut le cadre durant le weekend de l'exposition des œuvres des membres des Ateliers d'Arts Plastiques, organisés par le « Royal Elan Fondation Christian Blavier ». « La Nandrinoise », salle « voisine » du café Le Musin venait de connaître un changement de pouvoir : Marcel et Edy, après huit ans de bons et loyaux services, cédaient le flambeau à Francis.



Les fêtes locales

Villers-Le-Temple du 30 juillet au 2 août

- Vendredi 30 juillet : le traditionnel jogging du challenge condruzien
- suivi d'une soirée animée par le DJ Ludo
- Samedi 31 juillet : soirée animée par 98% maximum soul, after par le DJ Ludo
- Dimanche 1 août : en matinée, randonnée moto
- À midi, le barbecue
- Dans l'après-midi, spectacle de magie pour petits.....et grands
- En soirée, grand quizz ouvert à tous
- Lundi 2 août : on joue le jambon à la bizawe.

Samedi, soirée animée par 98% Maximum Soul, after par le Dj Ludo



SAINT-SEVERIN 3, 4 et 5 Juillet

Kermesse, fête foraine, animations enfantines, bar et restauration permanente.

- Le samedi 3 juillet
Ouverture de la Kermesse 17h00
Apéritif « La Romane » offert 18h00
- Le dimanche 4 juillet
Château gonflable 15h00
Animation Musicale 21h00
Feu d'artifice 23h00
- Le lundi 5 juillet
Course de garçons de café 18h00
On joue le Jambon au billard 20h00

Feu d'artifice dimanche 23h.



Agenda

Juin	
25	Ateliers touche à tout: Visite du château fort + ballade en bateau à Huy
26	Goûter à Saint-Séverin des pensionnées de Nandrin
Juillet	
3	Kermesse et apéritif à Saint-Séverin
4	Fête et feu d'artifices à 23h à Saint-Séverin
5	Course de garçon de café à Saint-Séverin
5	Passage du Tour de France à Villers-Le-Temple (voir p. 8 & 9)
7 au 20	Projet « Eté solidaire ». Thème : Un goûter presque parfait... avec nos aînés, des après-midi de détente... d'échanges... de goûters et d'excursions
18	Manifestations patriotiques à l'occasion de la Fête Nationale dès 10h30 à Villers-Le-Temple
21	Fête Nationale - Administration communale fermée
23	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers
23	Ateliers touche à tout / Visite du Mercator à Ostende
24	Courses cyclistes à Villers (S.C.C.Nandrinnois)
30	Le traditionnel jogging du challenge condruzien et soirée Dj dans le cadre de la fête de Villers-Le-Temple
31	Soirée animée par 98% Maximum Soul, after par le Dj Ludo dans le cadre de la fête de Villers-Le-Temple
Août	
1	Randonnée moto, barbecue, spectacle de magie et soirée Quizz dans le cadre de la fête de Villers-Le-Temple
15	Férié - Administration communale fermée
16	Administration communale fermée
Septembre	
1	Rentrée des classes Petit déjeuner offert aux parents d'élèves à la salle de St-Séverin (Comité scolaire de St-Séverin) Petit déjeuner offert aux parents d'élèves à la cafétéria de l'Espace des Templiers (Comité scolaire de V-L-T.)
4	Goûter d'automne à St-Séverin de l'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple
4 & 5	Weekend à la ferme du Halleux - Les Granges à Neupré (hameau de la salle) - Organistaion du Rotary Amay / Villers-Le-Temple
19	Marche ADEPS à l'école St-Martin (Unité Scouts Nandrin)
25	Souper à Saint-Séverin (comité de Jumelage de St-Séverin)
26	VTT pour enfants de Moins de 13 ans à Saint-Séverin
Octobre	
16	Cérémonie de remise des primes de naissance
17	La 18 ^{ème} NANDRINOISE - Randos VTT 15-25-35-45 Km du Challenge Stany-Smol-Trek
23	Souper à l'Espace des Templiers (comité scolaire de Villers-le-Temple)
30	Souper à St-Séverin (Cyclo Condruze Nandrin)

Vos informations dans nos publications

La commune de Nandrin, la région hutoise, la province de Liège et d'autres organismes privés mettent à votre disposition différents agendas périodiques ou permanents.

Nous invitons chaque association, comité, groupement, club, ou habitant à nous faire parvenir régulièrement les informations concernant ses activités destinées au public.

Dès lors, nous nous chargerons selon la pertinence de l'événement de transmettre vos informations aux différentes publications locales et régionales.

Pour plus d'informations, un « info conseiller » se tient à votre disposition à l'administration communale :
Olivier Hermia
085/51.94.78
Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin.
communication@nandrin.be



Avec les 30 autres communes de l'arrondissement de Huy-Waremme, la commune de **Nandrin** opte pour l'énergie durable et s'équipe de panneaux photovoltaïques.

Le photovoltaïque est-il fait pour vous ?

Participez à la séance d'information
du **24 juin 2010 à 20 h**
Espace des Templiers,
rue Joseph Pierco, 4
à 4550 Nandrin (Villers-Le-Temple)



- > Vous y bénéficierez des explications d'un **spécialiste** à propos des énergies renouvelables et de l'énergie photovoltaïque en particulier.
- > Vous obtiendrez des réponses concrètes à vos questions.
- > Si vous souhaitez qu'une question précise soit traitée par le formateur durant cette séance, formulez-la via la rubrique "Séances d'information" du site www.31communesausoleil.be

Vous dirigez une entreprise ? Des ateliers pratiques seront organisés à votre intention dès mai 2010.

Informations et inscriptions sur www.31communesausoleil.be

